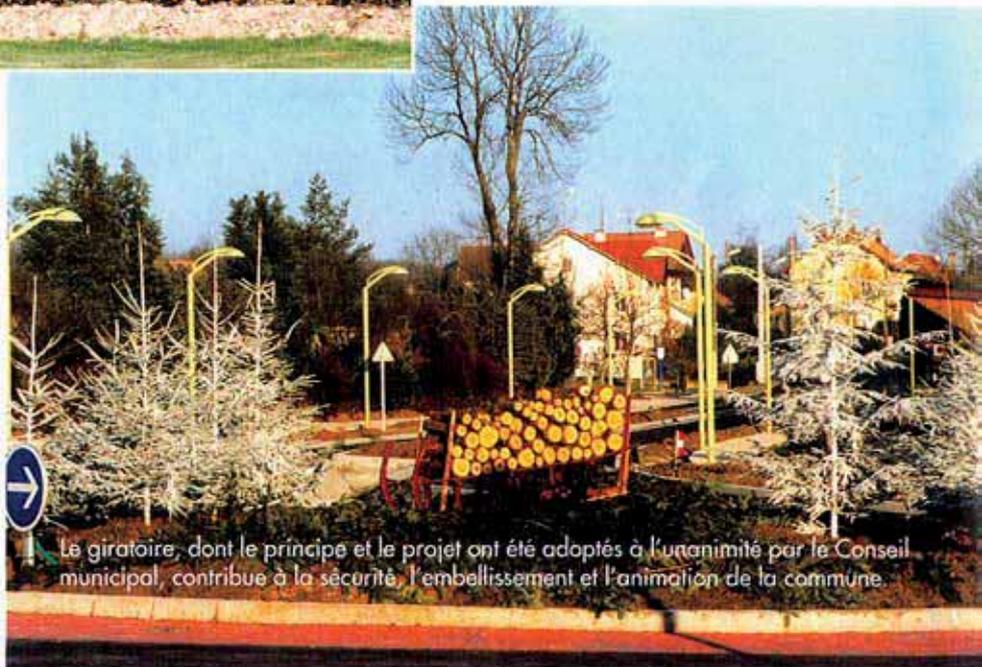


Offemont

R É A L I T É S



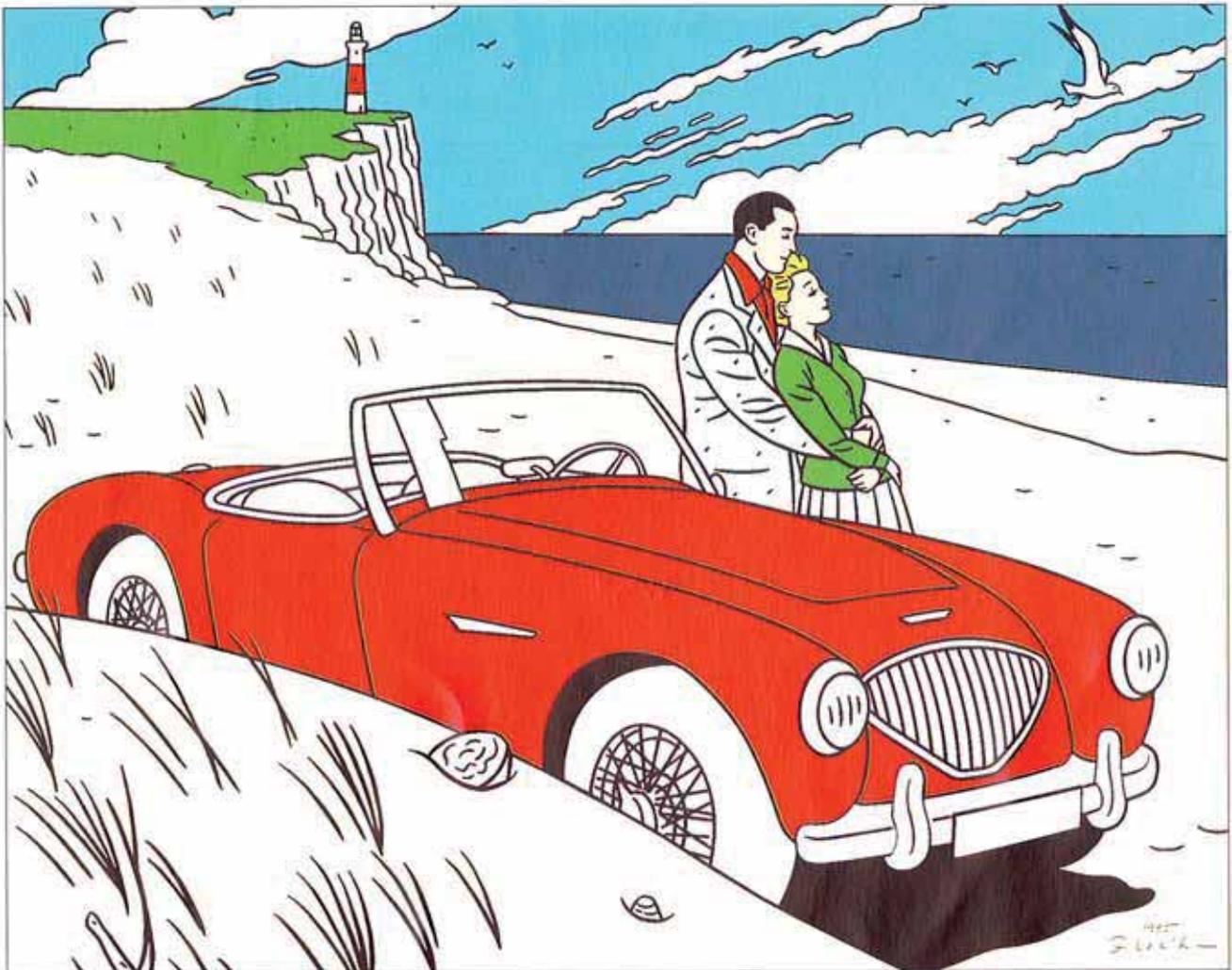
1997



Le giratoire, dont le principe et le projet ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal, contribue à la sécurité, l'embellissement et l'animation de la commune.

Crédit Mutuel

la banque à qui parler



**Qui
est mieux placé**
pour assurer votre voiture que
celui qui vous aide à la financer ?

La Bancassurance

Crédit Mutuel Belfort Vosges
103, avenue Jean Jaurès
90000 Belfort
Tél. 03 84 46 63 00

Crédit Mutuel Belfort Centre
1, place de la République
90000 Belfort
Tél. 03 84 57 34 00

Crédit Mutuel Valdoie
22, rue Carnot
90300 Valdoie
Tél. 03 84 36 62 00

SOMMAIRE

- Le mot du maire : l'art de vivre ensemble	3 - 4
- En signe de respect	5
- Le mot du Directeur de la publication	7
- Résultat des élections législatives dans la 2 ^{ème} circonscription	8
- Zone de loisirs du Centre schéma d'aménagement général du site	9 à 10
- Je vélo dans la ville	11
- Fleurissement	13
- Concours des maisons fleuries	15
- Travaux	16 à 17
- Sécurité : - le mot du conseiller délégué - interview de M. Daval	18 à 19
- Solidarité - Santé	20 à 21
- Le repas des anciens	22 à 23
- Actions en faveur des écoles	24 à 26
- Soutien scolaire à l'école Jean Macé - Alphabétisation	27
- Cérémonies	28
- Animations	29 à 35
- L'étang des Forges	39 à 41
- La collecte sélective	42
- L'agence décentralisée de l'OPDHLM	43 à 44
- La section des jeunes sapeurs-pompiers	45
- Aide à la réinsertion de jeunes délinquants	46
- Le préfet en visite	47
- Le point sur la réception ARTÉ/La Cinquième	48
- Sports	49 à 56
- Etat-civil	58 à 60
- Naissance d'un journal : Tam-Tam	61
- Groupe d'opposition - Groupe majoritaire	63

OFFEMONT RÉALITÉS

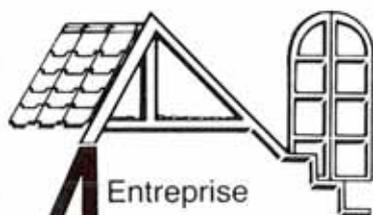
Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Mme BOUVIER,
Mme CHAUVIN, Mme DIDIER, M. DUBOIS, M. GALHER,
M. NAAS, M. ROSSI, M. SCHIRRER, M. SCHROLL, M. GEILLER.

Directeur de la publication : P. NAAS
Publicité : s'adresser en mairie : Tél. 03 84 26 01 49

Le présent numéro est tiré à 1500 exemplaires par
Imprimerie Schraag - Valdoie.
Diffusion gratuite - reproduction interdite.
Dépôt légal n° 54.97

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT

MENUISERIE
Parquets flottants
Agencements
Escaliers



CHARPENTE
Couverture
Isolation

Entreprise
A **RMBRUSTER FRÈRES**

32, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 07 32

René RUST

23, rue A. Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 58 54 00
Fax 03 84 58 54 19



CHAUDRONNERIE - TOLERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
RÉSERVOIRS A PRESSION
GALVANISATION A CHAUD
DÉCOUPAGE AU LASER

ASSURANCE QUALITÉ ISO 9002

LA BIGOUDERIE

PATRICIA

COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 28 19

S.A. CUNCHON

FRÈRES



Peinture, papiers peints,
revêtements sols et murs,
plâtrerie, vitrerie, étanchéité
et ravalement de façades, sablage.
Isolation intérieure et extérieure.

106, rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 04 02 - Fax 03 84 26 56 17

Daniel JARDON

CARROSSERIE

PEINTURE

AUTOMOBILE

20, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30

STATION SERVICE

TOTAL

M. Jean TERREAU

Vidange - Graissage
Réglage pollution

75, avenue Jean Moulin 90000 BELFORT
Tél. 03 84 21 35 42

LE MOT DU MAIRE



L'art de vivre ensemble

La rénovation de la salle polyvalente, rue des Commandos d'Afrique et la création d'une Maison pour tous, sur la plate-forme du complexe sportif du Centre, sont les deux grands projets des années 1997-98.

Pour la première d'entre elles, les travaux vont débiter au cours de l'été 1997 ; il s'agit d'une réfection d'envergure puisque l'intégralité de la cuisine, des sanitaires et de la grande salle va être entreprise.

En 1998, une seconde phase de travaux est programmée qui comprendra notamment le ravalement de façade et l'aménagement des abords.

La création de la Maison pour tous sur le complexe sportif du Centre est un dossier d'autant plus lourd à porter, qu'il ne s'agit pas d'une rénovation, mais d'une création : tout est à inventer, qu'il s'agisse de l'espace réservé au public (quelle dimension ? quels usages ?), aux retraités, de celui réservé aux enfants (combien d'enfants ? quelles animations ?), ou encore des locaux mis à la disposition des associations.

1998 sera l'année du démarrage du chantier, dont on ne peut espérer qu'il s'achèvera avant l'année suivante.

Conception, suivi, financement, information de la population sont les tâches qui incombent, sur ces dossiers, comme sur d'autres, au premier chef à tous les élus et notamment au Maire et à son équipe. Il faut savoir que ces deux projets ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Ces deux espaces, l'un à l'Ouest, et l'autre à l'Est de la Commune, sont nécessaires et vont nous aider à cultiver l'art de vivre ensemble, qu'il s'agisse de manifestations privées, familiales ou entre amis, d'animations, à l'initiative des associations ou de la Commune, de spectacles, ou encore de l'accueil des enfants les mercredis et les vacances scolaires dans un lieu conçu pour eux.

Ces deux grandes ambitions ne doivent pas nous faire oublier le quotidien, moins spectaculaire, certes, mais tout aussi important, car un champ de jonquilles ou une palette de tulipes sous un soleil de printemps, c'est une bouffée de bonheur.

Soigner notre environnement grâce au fleurissement, ou au choix d'un réseau de déplacement à pied ou à vélo, capable de répondre à des besoins de circulation utile, tels que l'école ou le travail, mais aussi à des envies de loisirs, de détente ; faire d'Offemont une ville coquette, pimpante, dans un foisonnement d'arbres et de fleurs ; préserver les plus beaux espaces de la commune tel le secteur de l'Etang des Forges en œuvrant, en partenariat avec le Conseil général, pour son classe-

ment en zone sensible ; relier Offemont-village au sentier de la Roselière par la rue des Eygras ; aménager entre les quartiers Ganghoffer et Arsot la liaison qui, à terme, rejoindra la passerelle François Mitterrand située à la limite de Belfort et de Valdoie, et qui reliera les pistes cyclables et piétonnières d'Offemont à toutes celles créées sur l'Aire Urbaine.

Penser aussi à ceux que des handicaps empêchent de profiter de la marche, du grand air en aidant le Conseil général à faire connaître les différents services qui peuvent leur être proposés (repas à domicile, téléalarme, etc...).

Beaucoup de projets pour que notre génération mais aussi toutes celles qui nous succéderont bénéficient d'un cadre de vie de qualité, en voyant loin, et en développant des projets cohérents.

Bien sûr, vos élus doivent en permanence réconcilier deux logiques perçues comme antagonistes : l'une fondée sur l'intérêt particulier, et l'autre, sur l'intérêt collectif.

S'il est clair que le bien commun doit l'emporter sur les intérêts individuels (voyons plus loin que notre porte ! voyons plus loin que notre temps !) car il n'existe pas de projets sans nuisance aucune, il ne faut pas, cependant, oublier le quotidien de chacun qui, selon les quartiers, et, au sein d'un même quartier, selon les familles, peut être lourd de difficultés et de souffrances : c'est le rôle du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués, de recevoir ceux qui le souhaitent et de tenter de trouver, avec eux, des solutions. C'est le rôle des conseillers municipaux de les écouter et de les diriger vers les personnes compétentes.

Les élus doivent sans cesse oeuvrer pour la collectivité sans jamais oublier les personnes. Difficile équilibre, lourde tâche qui requièrent votre participation (venez aux réunions) et votre patiente compréhension.

Françoise Bouvier

HOUZE SA

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

43, rue des maquisards - OFFEMONT

Tél. 03 84 26 03 10

EN SIGNE DE RESPECT

Il n'y a pas pire douleur pour une mère que perdre un enfant : deux d'entre elles dont les fils reposent au cimetière d'Offemont m'ont appelée pour me dire que les fleurs qu'elles déposaient sur la tombe de leur enfant étaient régulièrement volées.

Des promeneurs indignés m'ont saisi de l'état du monument du maquis de Chérimont, régulièrement souillé : canettes, préservatifs sont déposés sur la stèle elle-même ; et que dire de celle du docteur Pierre, qui a voulu que ses cendres soient répandues sur les lieux où, avec ses amis, il a mené, de toute son âme un combat qui profite aux générations actuelles : le mât du monument est abîmé, tordu...

Faut-il parler de ces deux couteaux à longue lame déposés devant la Maternelle de l'École du Centre, avec lesquels jouait un petit enfant qui les avait trouvés ? Faut-il parler des vitres cassées de l'École Jean Macé : trois exactement, en trois semaines ?

Ne peut-on donc plus, dans ce monde que nous construisons par l'exemple et l'éducation que nous donnons, nous incliner, en signe de respect devant la douleur des parents qui ont perdu ceux qui leur étaient si chers, devant l'héroïsme et la souffrance de ceux qui, âgés de 16 à 30 ans, et jetés dans une fosse au milieu d'un champ, ont eu leur jeune vie cruellement abrégée, devant leurs familles fidèles chaque mois de septembre à leur mémoire, devant ceux qui ont connu l'horreur des combats du bois de l'Arsot, et vu leurs amis mourir au fond du canal.

Ne peut-on donc plus assurer la sécurité et le bien-être des enfants ?

Et doit-on continuer, avec l'argent versé par ceux qui pensent qu'il sera utilisé pour un mieux-être commun, à réparer ce qui peut l'être. Car les roses rouges volées sur la tombe d'un enfant de 15 ans...

Françoise Bouvier

TOUS CHAUFFAGES

(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

Jacques HOSSELET

16, rue des Eygras 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 07 86

HONDA

Le futur en mouvement

Patrick KONECNY

Concessionnaire
HONDA/MITSUBISHI

2, rue de Belfort 90800 BAVILLIERS
Tél. 03 84 28 92 50 - Fax 03 84 54 01 56

RESTAURANT



Salle pour :

- séminaires
- banquets
- mariages

Carte traiteur
toute l'année



Logis de France

53, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 65 66 - Fax 03 84 26 18 50



PAVILLONS BELVIL

SEEE

Construction traditionnelles
et contemporaines
personnalisées

1, rue Général de Gaulle
90400 DANJOUTIN
Tél. 03 84 28 24 04

C. CHAUDY. Maître d'œuvre Code APE 7701 - SIRET 778 722 819 00043



Votre fleuriste

Côté Fleurs

7, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 15 98

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

*Baptême, Communion, Catalogue mariage
Funéraire : Gerbes naturelles ou tergal
plaques céramique - granit*

LIVRAISON À DOMICILE
SERVICE TRANSMISSION FLORALE "TRANSÉLITE"

Ouvert le dimanche matin

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENTS

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 03 77

CMDP LACHAPÈLLE-Sous-ROUGEMONT 11510540 - SIRET 330 042 094 00012

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Au siècle dernier l'humoriste Alphonse Allais avait proposé une solution insensée aux maux que connaissaient déjà nos concitoyens d'alors : pour vivre heureux il faut mettre les villes à la campagne.

Depuis, cette boutade a fait son chemin et est devenue la panacée irréaliste aux problèmes des citadins de cette fin de siècle.

Irréaliste cette proposition ? Pas tant que cela. Depuis maintenant quatorze années j'habite une commune qui est pour moi une véritable ville à la campagne.

Située dans l'agglomération Belfortaine, Offemont offre cependant la possibilité à chacun de ses habitants de se plonger en pleine nature à quelques pas seulement de son domicile : une promenade en forêt, au bord d'un étang, une vue sur les champs cultivés ou les jardins ouvriers sont des luxes que les Offemontois connaissent bien et savent apprécier à leur juste valeur. Le retour des hirondelles au cœur de la commune permet à chacun de mesurer le temps qui passe de façon si agréable.

Parmi les manifestations organisées par la municipalité, la Marche du canton donne à tous la possibilité d'apprécier la richesse et la beauté du patrimoine qui nous entoure.

Force est de constater qu'à Offemont, les quartiers HLM possèdent, eux également, l'âme de petits villages, avec une population si conviviale et si solidaire.

Le développement économique dans notre ville connaît également les mêmes aspects : la ZAC du Ballon est totalement intégrée dans le paysage, un de ses établissements est d'une esthétique remarquable, un autre s'est vu récompensé pour son action en faveur de l'environnement.

L'effort particulier apporté au traitement de l'entrée de ville (du carrefour du Martinet au rond-point situé devant le cimetière), renforce encore ce sentiment, le fleurissement de la commune lui aussi.

Il n'est pas rare d'entendre des propos élogieux de la part des personnes qui traversent la commune et qui par le passé ne faisaient que suivre un ruban de bitume.

Ne croyez pas non plus que la ville Tilleul-Miel, selon les propos de Martine Didier, se prépare un avenir de cité dortoir.

Le programme municipal de réalisations, ambitieux, parie au contraire sur le dynamisme de ses habitants. Jugez-en : Maison pour tous, plates-formes sportives à proximité des écoles, pistes cyclables, gymnase à l'orée de l'an 2000, autant de services urbains dans le cadre bucolique de l'actuel complexe sportif.

D'autres services publics urbains se sont développés et se développent encore : un CCAS dynamique, une antenne HLM, bientôt un point accueil solidarité, une bibliothèque intercommunale grâce à Vétrigne...

En parcourant les pages de cette revue municipale vous pourrez vous rendre compte par vous-même des atouts de notre commune.

Bonne lecture.

Philippe NAAS

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DANS LA 2^{ème} CIRCONSCRIPTION



1996 : Jean-Pierre Chevènement assiste à la cérémonie destinée à honorer la mémoire des morts du maquis de Chérimont.

Résultats des élections législatives spécifiques à Offemont

Inscrits	Emargements	Enveloppes	Participation	Nuls	Exprimés	Jacques Bichet	%	Jean-Pierre Chevènement	%	Michel Algrin	%
2 225	1 671	1 671	75,10 %	61	1 610	357	22,17	898	55,78	355	22,05

ZONE DE LOISIRS DU CENTRE

Schéma d'aménagement général du site

(voir plan détachable au milieu de ce bulletin)

Le site, actuellement occupé par les équipements sportifs, représente environ 4 ha au lieudit «Dans les Gras» section cadastrale AI.

Il s'étend sur des terrains relativement plats (altitude à peu près constante de 367 m), anciennes pâtures acquises puis équipées par la Commune. Il occupe l'espace compris entre la rue des Eygras et la rue de l'Etang, non loin du récent groupe scolaire et des nouveaux quartiers de lotissement.

L'environnement naturel de la zone est remarquable tant par son caractère agreste que par les échappées visuelles qui s'offrent à partir de la zone actuelle. (Miotte, Etang des Forges, Saibert).

Les équipements sportifs (ouverts pour l'essentiel, vestiaires et club house / buvette exceptés) se composent de :

- deux terrains de football,
- trois courts de tennis,
- un boulodrome,
- une aire de stationnement stabilisé,
- un club house de tennis,
- une installation comprenant sanitaires, buvette, locaux techniques et salle de réunion,
- une maison de gardien.

La Commune projette de compléter la zone existante par :

1°) Des équipements couverts

- une Maison pour Tous (réalisation prévue : 1998/1999) comprenant :
 - une salle polyvalente qui pourrait accueillir 200 à 250 personnes,
 - divers locaux destinés aux associations et autres utilisateurs,
 - une cuisine complète ainsi qu'un espace de rangement,
 - une Maison de l'Enfance.
- un gymnase (2000/2001).

2°) Des équipements extérieurs

- une plate-forme multisports
- une aire de loisirs pour la petite enfance
- une aire d'évolution et de manifestation
- un boulodrome
- un terrain de beach volley.

Le projet d'aménagement s'articule autour d'une succession de fonctions et d'équipements qui utiliseront des éléments communs, comme les accès et les aires de stationnement, chacun étant relié aux autres, suivant un principe de gradation dans la fréquentation.

Le site à aménager est divisé en plusieurs types d'espaces, tantôt naturels, tantôt très aménagés, tout en conservant un esprit rural.

Les équipements «lourds» seront localisés pour la Maison pour Tous à l'extrémité de la rue des Eygras, pour le gymnase sur les terrains Hograindleur - Zeller.

Les espaces intermédiaires, réservés aux sports et loisirs extérieurs, recevront des aménagements plus «souples», leurs dispositions permettant de réaliser des cheminements piétonniers au paysage agréable.

Les principaux accès / véhicules à la zone ainsi que les aires publiques de stationnement seront implantés à chaque entrée de la zone (rue des Eygras et rue de l'Etang).

De ceux-ci partira un cheminement piétonnier en H, organisant un réseau secondaire de distribution.

Son emprise de 3 m permettra le passage occasionnel des véhicules d'entretien et de secours (passage fermé par des dispositifs mobiles).

Des liaisons piétons / cyclistes seront à privilégier :

- liaison rue des Eygras / sentier de la Roselière,
- liaison depuis la zone du Complexe en direction de l'ancienne voie C.F.B.

Après avoir été adopté à l'unanimité par la Commission d'Urbanisme et la Commission des Sports, ce schéma, soumis au Conseil municipal le 5 mars 1997, a été approuvé à l'unanimité par celui-ci.

J.P. SCHIRRE

Outils WOLF



LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Tondeuse EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre
Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 03 84 22 30 51

**JE VAIS A L'ÉCOLE, AU LYCÉE
JE VAIS AU TRAVAIL
JE VAIS EN VILLE
JE "VÉLO" DANS LA VILLE**

En ville, la qualité de la vie dépend de la qualité de notre environnement. Le secteur des transports représente l'un des défis les plus importants dans la redéfinition de l'espace urbain. Trop de voitures tue la voiture. A l'heure où la pollution asphyxie nos Villes et où ses effets néfastes se répercutent sur la santé, les collectivités territoriales prennent conscience que, dans les enjeux des politiques de déplacement, l'usage de la bicyclette s'intègre parfaitement dans les stratégies urbaines.

Il est nécessaire de réinventer l'harmonie entre l'homme et la Ville, de réconcilier l'humain et l'urbain.

L'évolution de nos Villes dans les prochaines décennies, les décisions que les aménageurs prendront, auront un impact sur la vie à venir.

Si les années 70 et 80 ont vu le règne de l'automobile, avec les conséquences que l'on connaît, les suivantes pourraient voir le retour en force du vélo que certains avaient déjà rangé dans le rôle d'outil de loisirs.

Nombre de pays européens ont déjà compris l'importance du phénomène et un rapide tour d'horizon de la Communauté montre qu'il ne s'agit pas seulement d'une mode mais plutôt d'un changement radical en train de s'opérer. A la veille du nouveau millénaire, les deux roues légers peuvent apporter une solution efficace en termes de pollution, d'encombrement, de bruit et surtout en matière d'investissement, les coûts d'aménagement restant marginaux par rapport aux autres infrastructures.

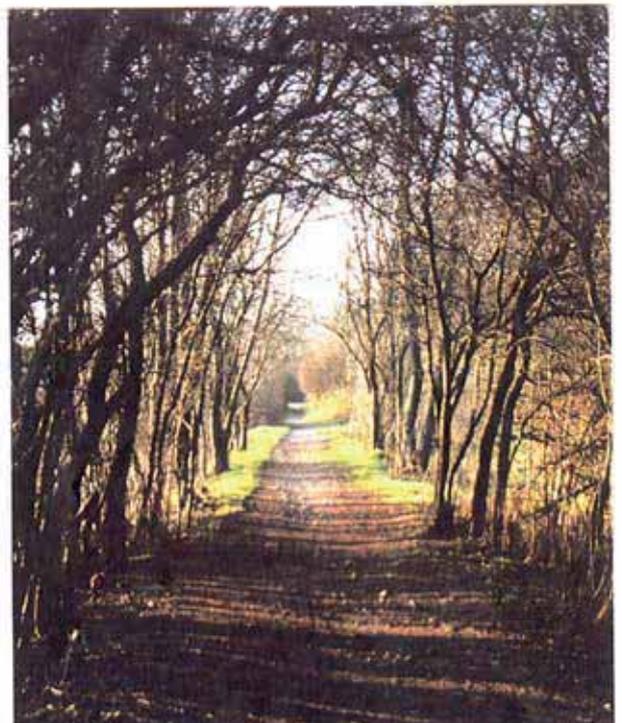
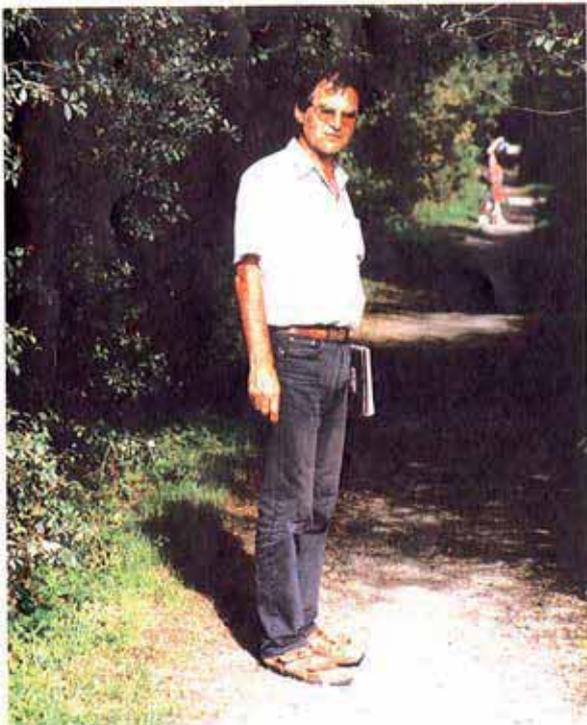
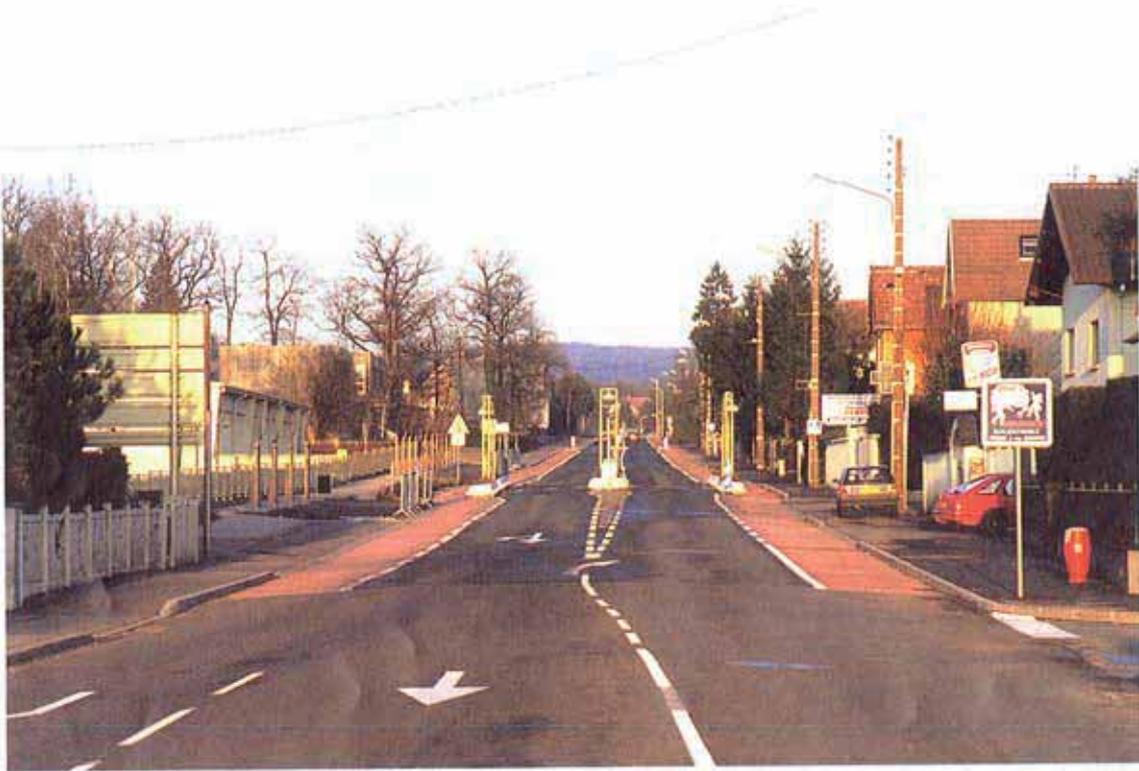
Il est néanmoins évident que les déplacements cyclistes ne peuvent tout régler. Le partage de l'espace public, la nécessaire répartition au profit du deux roues est une alternative à l'engorgement de nos Villes. Allier l'utile à l'agréable -le nécessaire déplacement urbain et l'entretien de sa forme par un peu d'exercice quotidien- est sans doute un des enjeux majeurs sur lequel il nous faudra réfléchir en ce début de XXI^{ème} siècle.

Dans cette optique et sur proposition du groupe de travail "Deux Roues", le Conseil municipal, dans sa séance du 26.09.1996, a adopté à l'unanimité le schéma cyclable pour notre Commune :

- 1) un axe Est-Ouest passant par la rue Aristide Briand et l'ancienne voie du CFB,
- 2) une liaison entre la rue des Eygras et le sentier de la Roselière,
- 3) une liaison entre la rue de la Gare et la rue Sous la Miotte,
- 4) un axe Nord-Sud longeant le canal du martinet
(de la passerelle François Mitterrand sise à Belfort à l'Etang des Forges),
- 5) une liaison entre les rues de l'Etang, des Eygras, des Aubépines
et le complexe sportif du centre.

Pour 1997, en partenariat avec le Département, sera réalisé le premier tronçon de piste cyclable en site propre entre la rue de l'Etang et la rue des Eygras, en empruntant l'ancienne voie du C.F.B. et la liaison rue des Eygras - sentier de la Roselière.

LES PISTES CYCLABLES DÉJÀ AMÉNAGÉES



***L'adjoint à l'urbanisme présent
sur le futur chantier***

FLEURISSEMENT

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie participe à la recherche d'une meilleure qualité de vie : la fleur en est l'un des éléments essentiels.

Aujourd'hui, les habitants de la commune et les employés communaux participent à l'embellissement de la commune par le fleurissement des logements et des jardins.

Concours des maisons fleuries

En 1997, il n'y aura pas d'inscription préalable des habitants de la commune.

Les membres du jury passeront dans toutes les rues entre le 15 juin et le 14 juillet pour noter la décoration florale des maisons, fenêtres, balcons, boutiques et établissements fleuris.

Massif de fleurs, espaces verts

Durant le printemps, tulipes, jonquilles ont égayé les pelouses et les différents massifs créés par la commune.

Cerisiers, liquidambers, potentilles, symphorines, rosiers ont été plantés par les employés communaux sur deux nouveaux sites :

- talus de la rue des Maquisards,
- giratoire devant le cimetière.

Cet été d'autres lieux seront fleuris :

- rue Briand (au pied de l'église, à l'angle de la rue Jean Moulin, au-dessus du talus de la rue des Maquisards).
- rue des Commandos d'Afrique (devant la halte-garderie)
- rond-point du carrefour giratoire devant le cimetière.

J.P. SCHIRER

UGA

Prix • Frais • Marché

Avenue A. Briand - OFFEMONT - Tél. 03 84 26 14 52



La mairie fleurie...



*La prairie de jonquilles
à proximité du quartiers
des Casernes*

OFFEMONT, les fleurs, la vie...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les lauréats
ont reçu
leurs prix
à l'occasion de la
traditionnelle
cérémonie
des vœux
le 24.01.97.

Madame Bouvier en présence de quelques-uns des primés.

Un des balcons primés.



*Le jury du concours des maisons fleuries
passera, au cours de l'été, afin d'établir son palmarès.*

TRAVAUX

1 - Rénovation de l'Ecole Jean Macé

En 1995, le Conseil municipal, unanime, avait décidé de rénover l'école Jean Macé qui posait des problèmes dans le domaine de la sécurité, et dont les bâtiments avaient besoin d'une rénovation.

Les travaux ont été planifiés sur une durée de trois années ; l'enveloppe financière prévue était de 1 500 000 francs : elle englobait également les travaux, de moindre importance, à mener à l'école du Martinet.

En 1996, les installations électriques de l'école Jean Macé ont été totalement refaites afin de respecter les normes en vigueur, la chaufferie a également connu des aménagements destinés à la mettre en conformité avec la réglementation.

La toiture du préau qui prenait l'eau, a fait l'objet des réfections nécessaires, et celui-ci a été repeint.

La mise en place de 1 700 m² de faux plafonds a constitué un travail important, de même que la réparation des tuyauteries, des portes, etc...

En 1997, trois types de travaux seront effectués :

- d'une part, une station de pompage destinée à assécher le vide-sanitaire, en permanence inondé, sera mise en place.

Cette station de pompage est indispensable pour supprimer l'humidité qui gagne les murs, détériore l'isolation et les peintures. De surcroît, dans le vide-sanitaire, transite la tuyauterie du chauffage central qui, actuellement, subit les attaques de rouille dues à l'humidité.

- d'autre part, les fenêtres à encadrement bois de l'école maternelle seront remplacées par des fenêtres à encadrement d'aluminium, côté Ouest, où les façades sont particulièrement exposées aux intempéries.

- de troisième part, les espaces extérieurs seront aménagés, avec notamment l'amélioration de l'éclairage des cours et des accès aux différentes classes.

En 1998, devrait s'achever la rénovation de ce groupe scolaire :

Les travaux porteront en particulier sur les réfections de façades, le carrelage des couloirs et les peintures.

Le groupe scolaire Jean Macé, entièrement refait, remis aux normes de sécurité, aura retrouvé un bel aspect, encore mis en valeur par le très beau parc dans lequel il est implanté.

2 - Rénovation de l'école du Martinet

En 1996, ont déjà été effectués des travaux d'isolation, de réfection des façades, afin de remédier à des infiltrations, et de mise en conformité aux normes de sécurité.

Plus de 1 000 m² de laine de verre ont été mis en place dans les combles pour isoler l'ensemble du bâtiment.

Des travaux ont été exécutés sur les éclairages de secours, les portes de la chaufferie afin de respecter les normes en vigueur.

La façade Ouest de l'école maternelle a été isolée pour remédier aux infiltrations d'eau très importantes. Pour ces raisons, les fenêtres en bois ont commencé à être remplacées par des fenêtres en aluminium.

La couverture du préau a permis, à moindre frais, d'agrandir l'espace à disposition de l'école maternelle, et de doter les écoles d'un espace de jeux et de sports couvert.

Cette nouvelle salle, très claire et très ensoleillée, convient parfaitement aux activités qui y sont pratiquées et a donné aux enseignants l'espace (90 m²) qui leur manquait pour mieux former leurs élèves.

En 1997, une alarme incendie sera installée, et le remplacement des fenêtres de l'école maternelle se poursuivra.

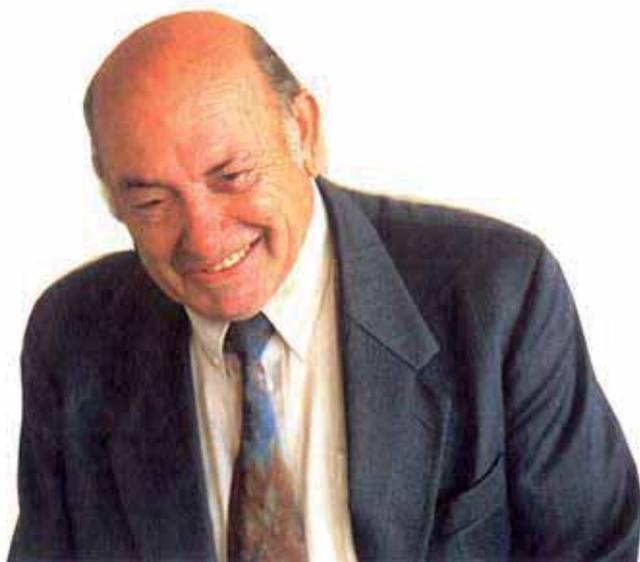
Les travaux de moindre importance, qui représentent un volume assez conséquent, ne sont pas, bien sûr, présentés dans cette rubrique travaux.

Il est important que les 584 enfants qui sont scolarisés dans les écoles de la commune, bénéficient d'un environnement agréable, propre et fonctionnel, leur permettant de travailler dans des conditions optimales de sécurité.

Raymond ROSSI



*Plantations
au giratoire*



Des problèmes ? Aucun...



SÉCURITÉ

1 - Marquages au sol : passages piétons

Les marquages au sol en résine nécessitent le beau temps, ceux du nouveau rond-point de la route d'Eloie (RD 7) et de la rue Briand ainsi que cinq passages piétons vont pouvoir être effectués prochainement.

Rue Briand, la signalisation au sol va être restaurée avec, suite à la demande des riverains, l'aménagement d'un ou plusieurs passages piétons supplémentaires. La Commission de sécurité va examiner ce projet.

2 - Réduction de la vitesse

Dans le but de réduire la vitesse des automobilistes en provenance de Denney ou de Belfort et de laisser la priorité au bus venant de la rue des Cerisiers, le STOP du carrefour rues du Stratégique, des Cerisiers et des Maquisards a été déplacé.

ATTENTION : après une période d'adaptation, des contrôles seront effectués par la police.

Prochainement, avec les représentants du quartier des Casernes, va être étudiée la possibilité d'instaurer, dans ce secteur, une «zone trente à l'heure», assortie d'une signalisation adéquate.

L'aménagement de la chaussée rue A. Briand entre le carrefour du Martinet et le cimetière porte ses fruits, les services de la Police nationale, suite aux contrôles effectués, nous confirment que les automobilistes respectent la vitesse en vigueur.

LA SÉCURITÉ EST DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

3 - Eclairage

- Deux lampadaires supplémentaires seront installés rue Briand à hauteur des Casernes.
- A l'entrée de la rue des Commandos d'Afrique (vers l'arrêt de bus), la puissance de l'éclairage va être augmentée.

Si vous pensez que, dans votre quartier, des améliorations peuvent être apportées à la sécurité, adressez votre demande argumentée, par écrit, à la Mairie, à l'attention de Michel Schroll, conseiller municipal chargé de la sécurité.

Michel SCHROLL

M. Daval est îlotier sur le Territoire de la Commune.

OFFEMONT Réalités l' a rencontré afin qu'il nous présente son métier.

O.R. : *En quoi consiste exactement votre rôle ?*

M.D. : L'îlotage a pour but principal la présence sur la voie publique. Nous sommes en contact permanent avec le public.

Nous assurons une mission de sécurité des personnes et des biens dans le cadre de la police nationale.

O.R. : *Intervenez-vous sur l'ensemble de la commune ?*

M.D. : Oui, sur tout le territoire de la commune.

O.R. : *Vous travaillez en équipe, quels sont la composition et le rôle de chaque membre ?*

M.D. : Nous sommes deux et chacun assure à parts égales les missions dont je vous ai parlé plus haut.

O.R. : *Sur le quartier de l'Arsot vous avez également un rôle d'éducateur sportif. Comment cela se passe-t-il ?*

M.D. : Le mercredi après-midi je complète l'équipe d'encadrement de l'Union Arsot Offemont, venant en renfort de Mahfoud Bouledjoudja. Cela me permet, avec les jeunes du quartier, un contact sportif très étroit. Dans tous les cas je souhaite conserver les deux casquettes.

O.R. : *En règle générale comment êtes-vous perçu ?*

M.D. : Personnellement, je trouve que nous sommes très bien perçus. Je n'ai, par exemple, jamais connu de cas de rébellion ou d'outrage. Le sport a largement contribué à cette bonne intégration. J'ai été éducateur sportif en septembre 95 avant la mise en place de l'îlotage fin 96. L'encadrement de l'UAO a contribué au bon déroulement des choses.

Depuis 1990, je travaille avec le centre culturel du Martinet dans le cadre des opérations de prévention d'été.

Une approche progressive a donné de très bons résultats.

O.R. : *Quelles sont vos interventions principales ?*

M.D. : Ce sont principalement des petits troubles sur la voie publique ainsi que des infractions au code de la route. Il faut préciser que notre domaine d'intervention n'a aucun rapport avec celui des gardes-nature.

O.R. : *Quelles difficultés rencontrez-vous ?*

M.D. : Les enquêtes sont difficiles à mener. Nous avons des difficultés à élucider les quelques délits faisant l'objet des plaintes.

O.R. : *Pouvez-vous évaluer la portée de votre action ?*

M.D. : On a constaté une baisse de la petite délinquance. Il faut dire que l'îlotage est jeune ; les retombées ne se font pas en quelques mois, elles se mesurent en années.

Tout terrain conquis doit être occupé.

*Michel SCHROLL
Philippe NAAS*

SOLIDARITÉ - SANTÉ

VIEILLIR A DOMICILE

Le mardi 20 mai 1997, le Conseil général du Territoire de Belfort organisait sur le canton d'Offemont, une journée d'information sur l'aide et le soutien à domicile.

Les personnes qui n'auraient pas eu la possibilité de se rendre à cette manifestation et qui souhaiteraient des renseignements sur :

- les repas à domicile,
- les soins à domicile
- l'aide ménagère, etc...

peuvent se procurer gratuitement en mairie, le guide pratique des services de soutien à domicile.

CONNAISSEZ-VOUS LA TÉLÉALARME ?

C'est un petit boîtier que vous devez porter sur vous ou avoir toujours auprès de vous et qui en cas de chute ou de malaise, par simple pression du doigt, alerte la Centrale du SAMU ceci 24 heures sur 24.

Peuvent bénéficier de ce service, toutes personnes âgées ou handicapées.

Vous avez des problèmes de santé, ne restez pas isolé(e), utilisez la Téléalarme en vous adressant au :

Service Accueil Solidarité
Madame DELARBRE
36, Grand Rue 90000 GIROMAGNY
Tél. 03 84 29 59 84

MIEUX VIVRE CHEZ VOUS

Que vous soyez locataire ou propriétaire occupant, quelle que soit votre perte d'autonomie, il est possible d'adapter votre logement à votre handicap (rampes ou barres d'accès, monte escalier électrique, etc...).

Renseignez-vous auprès du :

Centre d'Amélioration du Logement
1, rue Morimont 90000 BELFORT

Un technicien du CAL étudiera avec vous le plan de financement, s'occupera des demandes d'aides financières, des travaux et du contrôle de la conformité.

ATELIER ÉQUILIBRE

En 1996, plus de 120 questionnaires ont été adressés aux personnes de 70 ans et plus résidant dans notre commune ; vous avez été fort nombreux à y répondre et nous avons examiné avec beaucoup d'attention vos réponses.

Vous avez été plus de 10 % à souhaiter participer à l'Atelier Equilibre : aussi en réponse à votre attente, la commune d'Offemont mettra en place dès la rentrée un Atelier Equilibre avec le Comité de Prévention des Chutes du Territoire de Belfort.

Cet Atelier a pour objectif de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes par l'entretien et la stimulation de la fonction d'équilibre ; il permet aussi de diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant aux personnes à se relever du sol.

Il s'adresse à toutes personnes de plus de 60 ans.

Si vous êtes intéressé(e), vous pourrez venir vous documenter en mairie. Nous vous expliquerons le fonctionnement de cet Atelier (séances d'évaluation suivies de dix séances de travail adaptées à chacun).

L'Atelier Equilibre s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant chez elles ou en collectivité.

Il s'agit d'inciter ces personnes à pratiquer une technique gymnique contribuant à prévenir le risque de chute et à en diminuer la gravité.

Les participants s'engagent à suivre un cycle de 10 séances hebdomadaires et des exercices personnalisés à domicile. Le cycle de 10 séances est précédé et suivi d'une série de 12 tests d'aptitude à l'équilibre.

L'Atelier est animé par un animateur ayant reçu une formation spécifique.

La chute constitue plus de 90 % des accidents domestiques chez la personne âgée. Pour les plus de 65 ans, une personne sur 3 tombe au cours d'une année et une personne sur 2 chez les plus de 80 ans.

Les femmes tombent 2 à 4 fois plus que les hommes.

La mortalité liée aux chutes est préoccupante. En France 12 000 décès sont dus aux chutes ! L'objectif de l'Atelier Equilibre est donc de diminuer la fréquence des chutes.

DISTRIBUTION D'ALIMENTS

Chaque année, le surplus de la communauté européenne (lait, beurre, fromages, etc...) est distribué sur la commune par l'intermédiaire du Secours Populaire et du CCAS. Cette année 200 personnes soit 38 familles ont reçu cette aide de mars à mai.

Nous nous rappelons que les inscriptions se feront mi-décembre, vous aurez d'autres renseignements dans votre quatre pages d'automne.

SERVICES DE SOUTIEN A DOMICILE CONCERNANT LA COMMUNE D'OFFEMONT

SERVICES TERRITORIAUX D'ACTION SOCIALE

▪ Point accueil solidarité	Centre Jean Moulin 90300 Valdoie	03 84 26 29 33
▪ Point d'accueil personnes âgées et handicapées	36, grande rue 90200 Giromagny	03 84 29 59 84 05 24 10 62 (n° vert)

SERVICE DE REPAS À DOMICILE

▪ Association Service de Repas à Domicile	14, rue de l'école maternelle 90170 Etueffont	03 84 54 62 00
---	--	----------------

SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE

▪ Union Départementale des Associations de service et d'aide à Domicile	13, rue des Regrets 90000 Belfort	03 84 28 23 82
---	-----------------------------------	----------------

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

▪ Service de soins à domicile pour personnes âgées de Valdoie et du Nord de Belfort	Centre Jean Moulin 90300 Valdoie	03 84 26 58 15
---	-------------------------------------	----------------

SERVICE D'AIDE ET DE GARDE À DOMICILE

▪ Val d'Or	Centre Jean Moulin 90300 Valdoie	03 84 26 58 15
▪ Union Départementale des Associations de Service et d'Aide à Domicile	13, rue des Regrets 90000 Belfort	03 84 28 23 82

CENTRE AMÉLIORATION DU LOGEMENT

▪ Centre d'Amélioration du Logement	10, fg de Montbéliard 90000 Belfort	03 84 28 33 42
-------------------------------------	-------------------------------------	----------------

ASSOCIATION

▪ Accueil de jour association Essor	21, rue Bolle-Reddat 90300 Valdoie	03 84 57 32 40
-------------------------------------	------------------------------------	----------------

Brigitte CHAUVIN

LE REPAS DES ANCIENS



Brigitte Chauvin, souriante, souhaite la bienvenue...



... à un public toujours aussi nombreux qui aura l'occasion d'applaudir...



...Valérie Tissier (ici en compagnie de Michel Schroll)



... et Jean Doutey.

Ce dernier enchante son auditoire avec un répertoire de chants d'autrefois qui raviva bien des souvenirs. Chaque participant a reçu un recueil des plus belles chansons françaises.

ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLES

584 enfants, répartis dans 26 classes, fréquentent les trois groupes scolaires de la commune. Plusieurs actions anciennes ont été reconduites, de nouvelles ont été engagées cette année :

1°) - Achat de matériel

*«Fais à autrui ce que tu aimerais que l'on te fasse à toi-même»
Le KIWANIS aide les écoles en Z.E.P. d'Offemont*

En 1996, le Kiwanis, qui défend la devise «fais à autrui ce que tu aimerais que l'on te fasse à toi-même», fait venir à Belfort les petits chanteurs de la Croix de Bois : ceux-ci séduisent le public et cette soirée rapporte au club un bénéfice que celui-ci s'est engagé à réinvestir dans des actions sociales.

Son Président, Monsieur Bechet, qui habite le quartier des Casernes à Offemont, pense alors aux enfants défavorisés de la commune.

Après un échange avec la municipalité auquel assistent Messieurs Lartiguaud, secrétaire, Monsieur Naret, trésorier, Maître Barbier, responsable des commissions, d'autres membres du Club, et bien sûr le Président, le Kiwanis décide d'apporter son aide aux écoles en Z.E.P. (zone d'éducation prioritaire) et acquiert du matériel de sports pour une somme de 20 000 francs : ballons, balles, raquettes, cerceaux, tapis, kit multisports.

Au cours d'une réception aussi simple que chaleureuse en Mairie, le Maire et ses adjoints, notamment Michel Galher, adjoint à l'Education, et Brigitte Chauvin, adjointe aux affaires sociales, ainsi que les Directeur et Directrice des écoles concernées, ont vivement remercié les membres présents du Kiwanis pour leur générosité.

Dotation de l'Ecole maternelle du Centre

En début de mandat, la municipalité a demandé aux directeurs d'école de lui fournir une liste de matériel nécessaire au bon fonctionnement de leur école : un programme d'achats cohérent sur cinq années pouvait ainsi être élaboré.

Madame Simonnot, Directrice de l'Ecole maternelle du Centre, a, après consultation de l'équipe pédagogique, remis une liste en mairie : étaient demandés, d'une part, du matériel de rangement, d'autre part, des équipements permettant aux enfants de faire du sport, de la musique, de la peinture, etc...

L'école a ainsi été dotée, conformément au vœu de la Directrice et de son équipe, en 1996, d'un ensemble rythmique de base, d'un mini panneau de basket-ball, de mini tremplins, d'espaliers suédois, et d'un espalier filet à grimper.

En 1997, ont été acquis un nouvel espalier suédois, un banc suédois (qui, lorsqu'on le retourne, permet aux enfants de faire de la poutre), et enfin un tapis de réception.

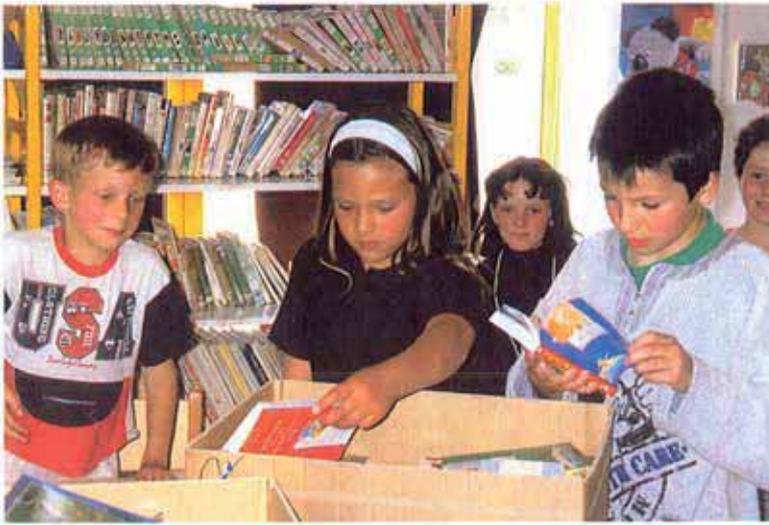
Le total de ces achats représente une somme d'environ 8 500 francs.

Achat de dictionnaires en faveur des enfants de CM2 des deux écoles en ZEP

La Commune a décidé d'offrir un dictionnaire aux élèves des classes de CM2 des écoles du Martinet et Jean Macé, soit 31 dictionnaires au total.

Le dictionnaire, devenu la propriété de l'élève, accompagnera celui-ci pendant sa scolarité au collège.

En ce qui concerne l'école du Centre, la somme équivalente à l'achat d'un dictionnaire par élève de CM2 sera consacrée à l'acquisition de livres pour la médiathèque.



Achats en faveur de la médiathèque de l'école élémentaire du Centre

L'équipe pédagogique et les représentants des parents d'élèves réunis au sein du Conseil d'école, ont décidé d'utiliser l'enveloppe proposée par la mairie pour doter la médiathèque : les écoles du Martinet et Jean Macé ont, quant à elles, fait le choix d'achat de dictionnaires pour chaque enfant inscrit en CM2.

La somme versée par enfant est identique dans chaque école

A l'école élémentaire du centre, ont été achetés des albums historiques pour les grands, et pour les plus jeunes ont été mis en rayon plusieurs séries d'éveil : «mes premières découvertes» (Gallimard), «copain des bois, copain des champs», et aussi des classiques de la littérature enfantine (Le petit prince, le petit lord Fauntleroy), des bandes dessinées (Asterix, Gaston Lagaffe, Mortimer), et enfin des dictionnaires pour les CP-CE 1.

Remplacement des livres scolaires usagés

Chaque école bénéficie annuellement et à tour de rôle d'une dotation d'environ 10 000 francs pour remplacer les livres de classe usagés : en 1996, a bénéficié de cette dotation : l'école élémentaire Jean Macé et en 1997 : l'école élémentaire du Martinet.

2°) - Autres actions en faveur des écoles

Distribution de yaourts

Dans le cadre de l'opération «Programme lait dans les écoles», depuis le 1^{er} janvier 1997, tous les mardis, les enfants des classes maternelles de la ZEP (école du martinet et école Jean Macé), reçoivent un yaourt.

Ce sont ainsi 3 325 yaourts qui seront distribués pendant cette année scolaire. L'opération sera renouvelée en 1997-1998.

Gardes-nature

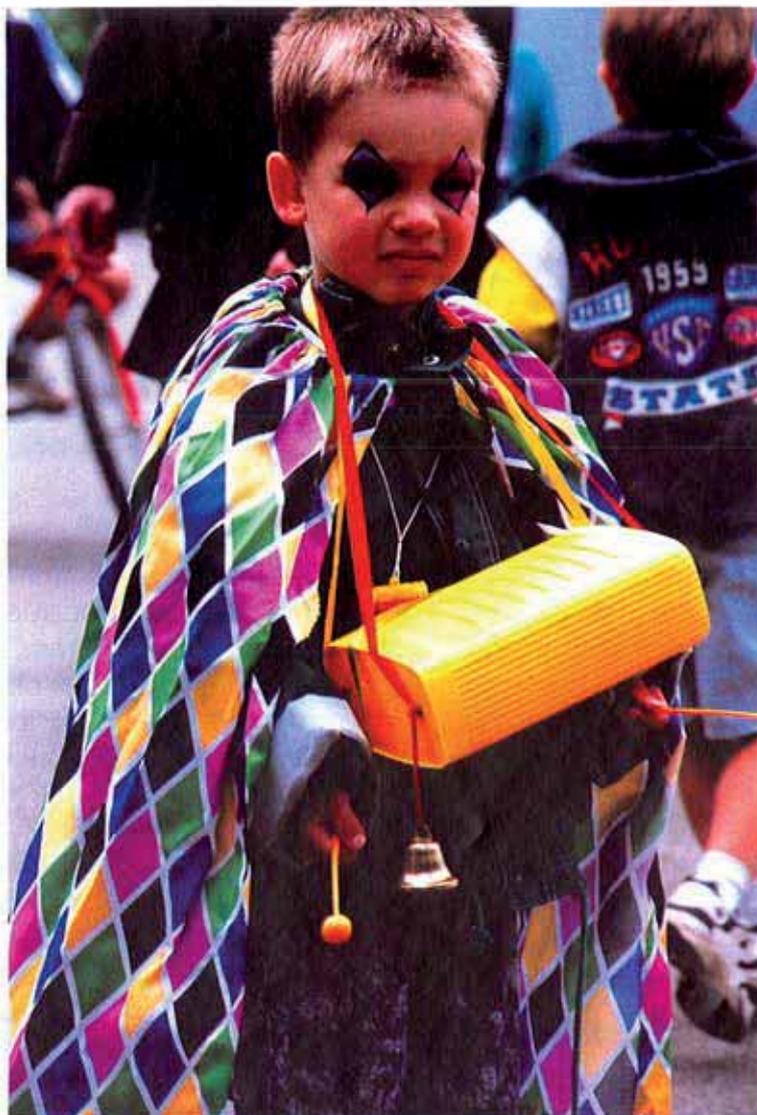
Les gardes-nature interviennent sur le territoire de la commune aussi bien pour régler des problèmes de sécurité que pour mener des actions en faveur de la protection de la nature. C'est ainsi que cette année ils engagent une campagne d'information auprès des enfants des écoles pour vulgariser leur travail.

Pour commencer, ce sont six classes du niveau CM1/CM2, qui bénéficient de cette opération, soit en forêt si le temps le permet, soit à l'intérieur à l'aide de diapositives.

Nettoyage de printemps

Le samedi 22 mars avait lieu le ramassage de printemps. Les trois écoles ont participé à ce grand nettoyage.





Un jour sans classe...

Au groupe Centre, trois classes ont nettoyé «la coulée verte» entre le carrefour du cimetière et la Mairie.

A l'école Jean Macé, trois classes ont ramassé les déchets divers sur le terrain d'évolution et les espaces voisins.

A l'école du Martinet, trois classes ont toiletté les abords du groupe scolaire.

Merci et bravo !

Michel GALHER

SOUTIEN SCOLAIRE A L'ECOLE JEAN MACÉ

Pour la deuxième année consécutive, des actions de soutien scolaire ont eu lieu à l'Ecole Jean Macé : une équipe de 10 bénévoles aide deux fois par semaine les enfants en difficulté scolaire en les faisant lire, compter, écrire, réciter leurs leçons.

Ce sont les enseignants qui identifient les enfants ayant besoin de bénéficier de ce suivi.

De l'avis de la Directrice de l'école élémentaire, et des parents d'enfants consultés, l'expérience se révèle très positive.

COURS D'ALPHABÉTISATION

Depuis le mois de janvier 1997, la commune, s'appuyant sur une équipe de bénévoles extrêmement motivée, dont trois enseignants, a mis en place des cours d'alphabétisation : ceux-ci sont gratuits.

Ils sont destinés à lutter contre l'exclusion, l'isolement des personnes dans l'impossibilité de communiquer et donc à faciliter l'intégration.

Ces cours, qui portent tant sur l'expression orale qu'écrite, ont lieu en mairie, les lundis et jeudis de 13 h 45 à 15 h 45. Si les inscriptions sont suffisamment nombreuses, un troisième groupe fonctionnera le mardi soir à 20 heures. Ils sont suivis par des personnes de diverses nationalités qui font preuve d'une remarquable assiduité et dont les progrès ont été, au cours de ces six premiers mois, sensibles.

Cette expérience étant de l'avis, tant des animateurs que du public, une réussite, elle sera reconduite pour l'année 1997-1998 : les cours reprendront le 15 septembre. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant **avant le 6 septembre**, au 03 84 26 01 49.

Mireille GEILLER

Pour tous vos problèmes

MOUGENOT
TRAITEUR

76, Avenue Jean Jaurès 90000 BELFORT
Tél. 03 84 21 45 15

Mécanique Générale Offemontoise

LEPAUL

SA au capital de 250 000 F

B.P. 325 - ZAC du Ballon - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 01 30 - Télécopie 03 84 26 21 15

CÉRÉMONIES



La cérémonie en mémoire des victimes du Chérumont... Toujours une profonde émotion.

Gilbert Jeannenot, président de l'association des anciens combattants.



La journée du souvenir.



Cérémonie du 8 mai.

ANIMATIONS

1 - Le marché de Pâques



Sourire



Couleur



*Noël
à l'école.*



*Dans les rues
de la commune.*



A l'année prochaine...



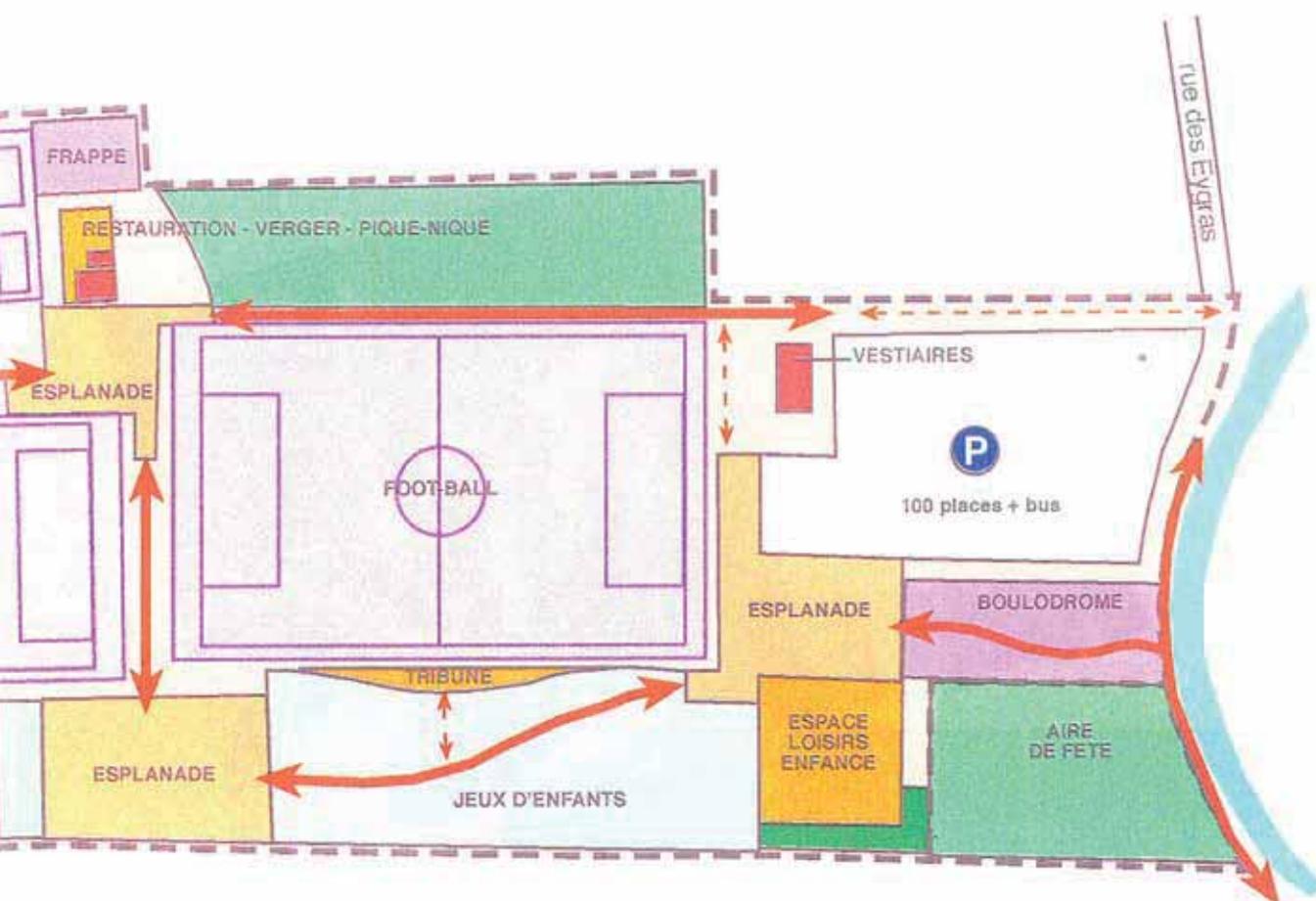
Lumière

Jeunesse





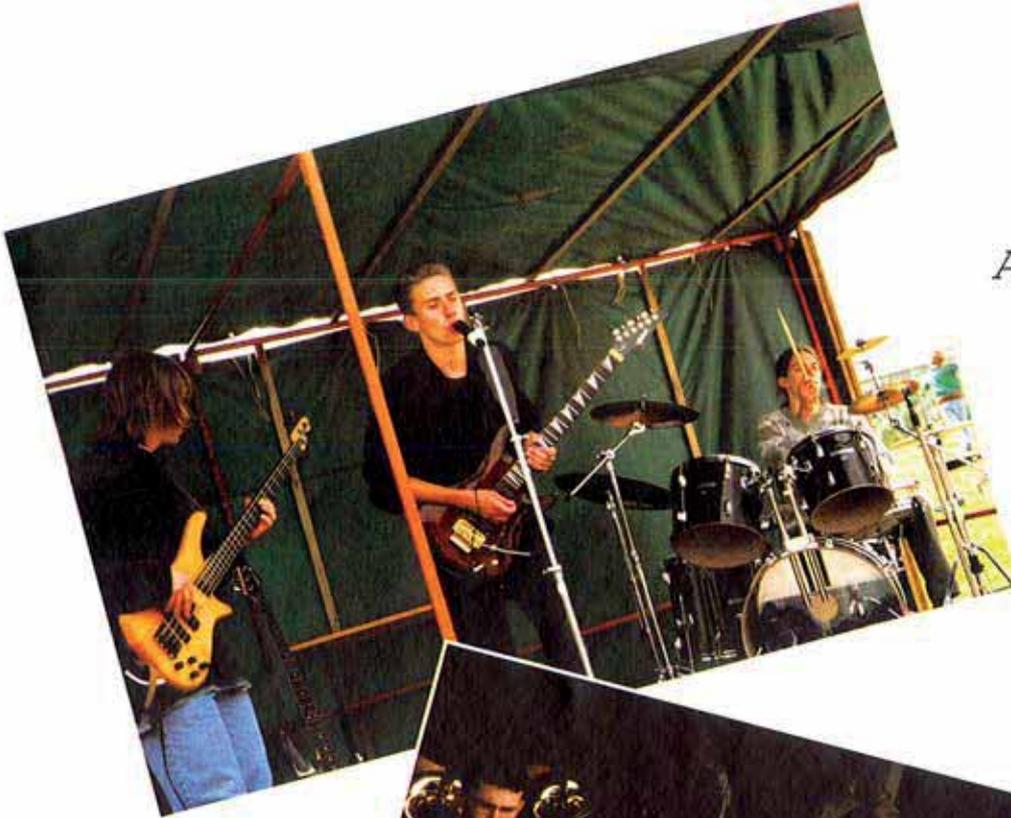
Aménagement de la zone de sports de loisirs d'Offemont



Le sport existant	 Espace de loisirs pour tous	 Esplanade minérale
Le sport projeté	 Espace de loisirs pour adultes	 Cheminement principal
Le sport existant	 Espace de loisirs pour adolescents	 Cheminement secondaire
Le sport projeté	 Espace de loisirs pour enfants	 Limite de zone

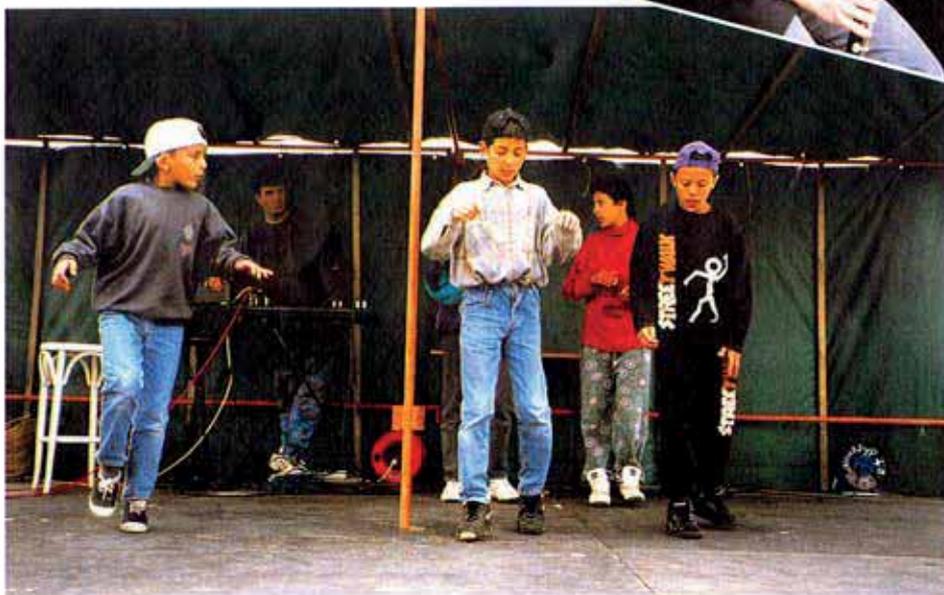
Cartographie AUTB 1997 jmd

2 - Fête de la musique



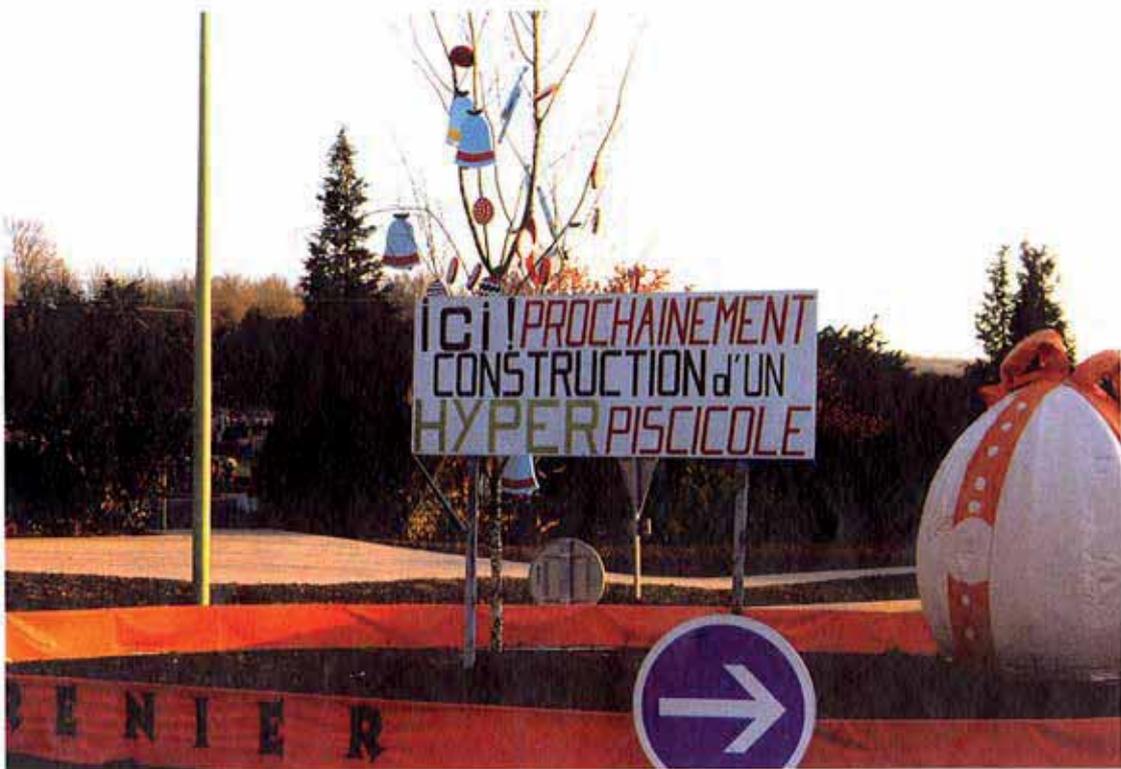
Amusiqu'ons nous !

*Tous les genres
musicaux
sont
représentés...*



*Toutes les
générations
aussi.*

3 - 1^{er} avril



En avril, ne te découvre pas d'un fil (de pêche)...



Martine Didier, responsable de l'animation.

TÉLÉTHON



Je tricote

et

je papote...





*Mme le Maire
remet ses galons
de lieutenant
à Jocelyn Cametti
en présence
du lieutenant Berger
du Corps de Valdoie.*

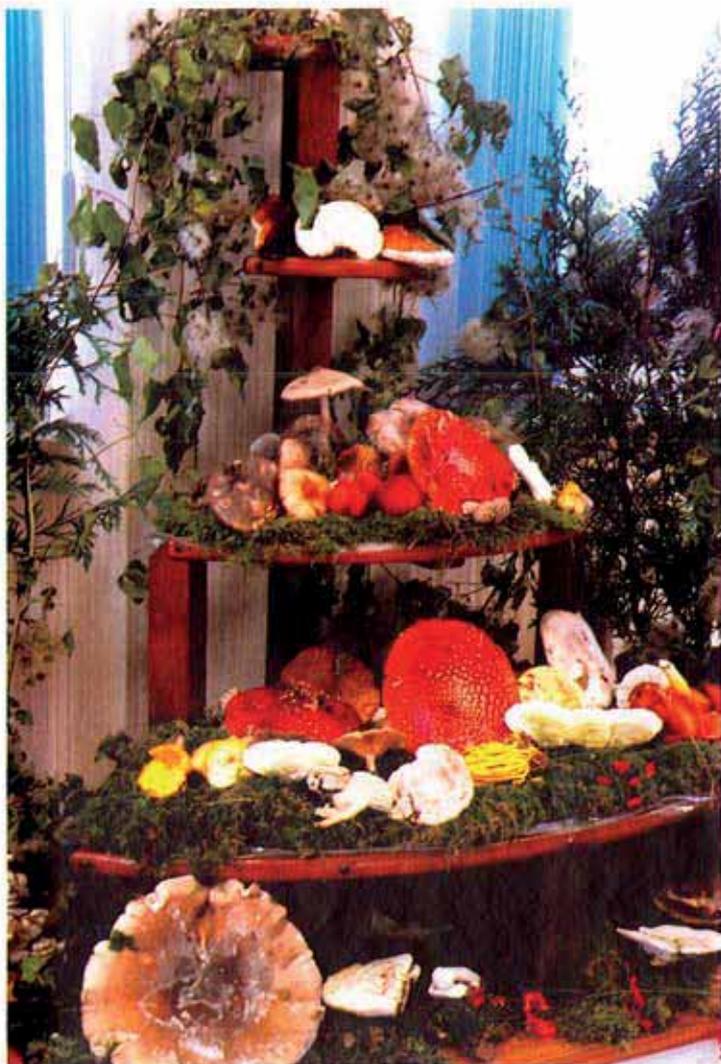
*Mme le Maire
et les médaillés
de la Famille Française :*

Bronze : Mme Corsimi.

*Argent : Mmes Lesueur et
Boilletot.*

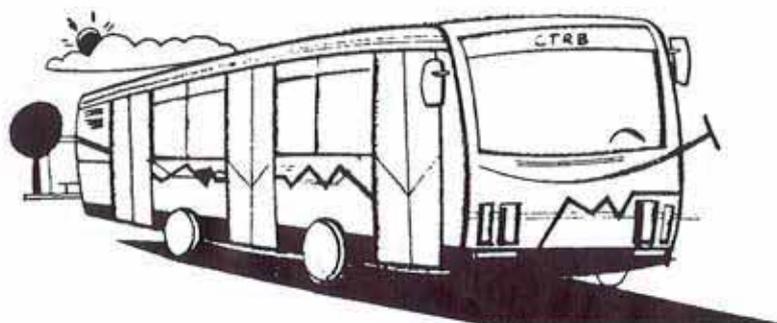
Or : Mme Liénard.





*L'automne,
la saison
des champignons ;*

*l'exposition
organisée en mairie
fut un succès.*



**INFOS
BUS**

03 84 21 08 08



LE TRANSPORT DU TERRITOIRE

L'ÉTANG DES FORGES

Par délibération en date du 13 mars 1996, le Conseil municipal d'Offemont a décidé de réviser son Plan d'Occupation des Sols (POS).

En application de l'article R 123-7 du Code de l'urbanisme, la révision du POS doit s'accompagner d'une étude d'environnement : les éléments d'analyse dégagés dans cette étude sont une référence pour la définition de nouveaux objectifs. Ils sont un outil d'aide à la décision en matière de préservation des espaces naturels et de leur mise en valeur, ainsi qu'à l'organisation de la vie de la cité (gestion de l'environnement, des ressources, etc...).

L'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a réalisé, dans le cadre de la révision du POS, une étude portant sur :

- le milieu naturel
- le paysage
- l'occupation humaine
- le patrimoine historique
- la gestion des ressources naturelles
- les risques et les nuisances
- les recommandations pour la préservation et la mise en valeur des sites.

Nous vous présentons aujourd'hui l'étude consacrée par l'AUTB à l'Étang des Forges dans le cadre de la révision du POS :

Jean-Paul SCHIRRER



Il est de loin l'élément naturel le plus connu et le plus intéressant du territoire communal, même si son emprise (au total 35 hectares) est située en partie sur la commune de Belfort.

Il est né au XVII^{ème} siècle, pour des besoins industriels (nécessité d'utiliser l'eau pour alimenter une usine de tissage et filature), à partir d'un fond de vallon mal drainé, qui constituait déjà un étang naturel ou du moins une zone de marécages.



Son intérêt réside dans :

- sa valeur biologique : site à la flore et à la faune particulièrement riches, du fait de sa constance en eau et de sa localisation sur les grands axes migratoires (étape pour les nombreux oiseaux migrateurs),
- sa valeur paysagère indéniable, du fait de son inscription dans un site naturel de grande qualité (boisements rivulaires et roselières en queue d'étang, prairies, situation au pied de la colline de la Miotte,...),
- sa valeur touristique, zone de loisirs belfortaine (promenade, sentier de découverte et tourelle d'observation, base nautique et bientôt camping de Belfort, pêche,...).

La flore de l'étang

La richesse floristique du site tient à une zonation caractéristique, qui se traduit par des ceintures de végétation, constituées en groupements végétaux concentriques, dont le cortège floristique se répartit en fonction de sa proximité du plan d'eau et de son degré d'immersion. On passe progressivement des prairies humides à la Mégaphorbiaie (domaine de la Reine des Prés/*Filipendula ulmaria*), puis à la Phragmitaie-Aulnaie, pour arriver dans les zones d'eau (Scirpaaie, Nupharaie, Potamogetonaaie et enfin Charaçaie qui correspond au fond de l'étang).

- Ainsi, les plantes rivulaires, enracinées dans la berge, sont principalement le Peuplier noir/*Populus nigra*, l'Aulne glutineux/*Alnus glutinosa*, les différentes espèces de Saules (Saule marsault/*Salix caprea*, Saule blanc/*Salix alba*, argenté, et osier rouge/*Salix purpurea*), le Populage/*Caltha palustris*,...

- La végétation semi-aquatique, dont la base des tiges est dans l'eau, comprend le Roseau à balai/*Arundo phragmites*, le Roseau massette/*Typha latifolia* et *angustifolia*, l'Iris jaune/*Iris pseudacorus*, le Jonc des chaisiers/*Scirpus lacustris*, la Menthe aquatique/*Mentha aquatica*,...

- La végétation aquatique : plantes émergées (Nénuphar jaune/*Najas lutea*, Nymphéa blanc/*Nymphaea alba*,...), submergées, flottantes ou nageantes (Potamot/*Potamogeton natans*, Renouée amphibie/*Polygonum amphibium*,...), Utriculaire/*Utricularia vulgaris*, Lentille d'eau/*Lemna minor*,...).

Sur le plan de la diversité biologique, la ceinture de végétation des abords de l'étang présente un grand intérêt botanique, tout en étant indispensable à l'importante faune qu'elle abrite (principalement avifaune : oiseaux d'eau et passereaux, nicheurs et migrateurs).

La faune/L'avifaune présente sur le site

La présence des nombreuses espèces d'oiseaux sur le site en fait le facteur le plus attractif, mis en valeur depuis la création du sentier de découverte de la roselière.

Plus de 150 espèces d'oiseaux ont été recensées depuis 1969, dont un certain nombre d'espèces rares dans la région ; qu'elles soient nicheuses ou migratrices ou ponctuellement de passage.

On se référera à la liste des oiseaux observés au cours des dernières années (voir liste jointe ci-après, résultant des dernières observations faites sur le site, aux abords immédiats de l'étang et dans les deux roselières).

AUTB

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS A L'ÉTANG DES FORGES

(d'après relevés d'observation effectués par l'ABPN* - Mise à jour décembre 1996)
*Association bellfortaine d'étude et de protection de la nature

ESPÈCES NICHEUSES SUR LE SITE ET A PROXIMITÉ	ESPÈCES OBSERVÉES EN PÉRIODE DE MIGRATION OU D'HIVERNAGE	
Accendeur mouchet	Aigle botté	Grand Cormoran
Alouette des champs	Alouette lulu	Grèbe à cou noir
Bergeronnette grise	Autour des palombes	Grèbe esclavon
Blongios nain	Balbutard pêcheur	Grèbe jougris
Bouvreuil pivoine	Barge à queue noire	Grimpereau des bois
Bruant des roseaux	Bec croisé des sapins	Grive draine
Bruant jaune	Bécasseau minute	Grive mauvis
Buse variable	Bécasseau variable	Grue cendrée
Canard colvert	Bécassine des marais	Guifette moustac
Chardonneret	Bécassine sourde	Guifette noire
Coucou gris	Bergeronnette des ruisseau	Harle bièvre
Epervier d'Europe	Bergeronnette printanière	Harle huppé
Etourneau sansonnet	Bernache du Canada	Harle piette
Faisan	<i>(échappée de captivité)</i>	Hibou des marais
Faucon crécerelle	Bihoreau gris	Hirondelle de cheminée
Fauvette à tête noire	Bondrée apivore	Hirondelle de fenêtre
Foulque macroule	Bruant fou	Hirondelle de rivage
Geai des chênes	Bruant ortolan	Huppe faciée
Grèbe castagneux	Bruant zizi	Jaseur boréal
Grèbe huppé	Busard des roseaux	Macreuse brune
Grimpereau des jardins	Busard Saint-Martin	Macreuse noire
Grive litorne	Butor étoilé	Marouette ponctuée
Grive musicienne	Canard chipecu	Martin pêcheur
Grosbec	Canard mandarin	Martinet noir
Héron cendré	<i>(échappé de captivité)</i>	Merle à plastron
Hibou moyen-duc	Canard pile	Mésange à moustaches
Hypolaïs icterine	Canard siffleur	Mésange noire
Linotte mélodieuse	Canard souchet	Mésange rémiz
Locustelle tachetée	Canari <i>(échappé de captivité)</i>	Milan noir
Loriot	Chevalier aboyeur	Milan royal
Merle noir	Chevalier arlequin	Mouette pygmée
Mésange à longue queue	Chevalier culblanc	Mouette rieuse
Mésange bleue	Chevalier gambette	Mouette tridactyle
Mésange charbonnière	Chevalier guignette	Nette rousse
Mésange nonnette	Chevalier sylvain	Perdrix rouge <i>(échappée de captivité)</i>
Mésange boréale	Choucas des tours	Petit Gravelot
Moineau domestique	Chouette chevêche	Phragmite aquatique
Moineau friquet	Cigogne blanche	Phragmite des joncs
Pie bavarde	Cigogne noire	Pic cendré
Pie-grièche écorcheur	Cochevis huppé	Pic épeichette
Pic épeiche	Combattant varié	Pic mar
Pic vert	Corbeau freux	Pic noir
Pinson des arbres	Corneille noire	Pie-grièche grise
Pouillot Fitis	Courlis cendré	Pigeon colombin
Pouillot siffleur	Cygne tuberculé	Pigeon ramier
Pouillot véloce	Eider à duvet	Pinson du nord
Poule d'eau	Faucon émerillon	Pipit des arbres
Râle d'eau	Faucon hobereau	Pipit farlouse
Roitelet huppé	Faucon pèlerin	Pipit spioncelle
Roitelet triple-bandeau	Fauvette babillard	Plongeon arctique
Rosignol philomèle	Fauvette des jardins	Plongeon catmarin
Rougegorge	Fauvette grisette	Pygargue à queue blanche
Rougequeue à front blanc	Fuligule milouin	Rousserolle turdoïde
Rougequeue noir	Fuligule milouin	Sarcelle d'hiver
Rousserolle effarvate	Fuligule morillon	Sizerin flammé
Rousserolle verderolle	Fuligule nyroca	Sterne pierregarin
Sarcelle d'été	Garrot à oeil d'or	Tadorne de Belon
Serin cini	Gobemouche gris	Tarier des prés
Sittelle torchepot	Gobemouche noir	Tarin des aulnes
Tarier pâle	Goéland cendré	Tourterelle des bois
Torcol	Goéland leucophée	Tourterelle turque
Troglodyte	Goéland marin	Traquet moiteux
Verdier	Gorgebleue à miroir	Vanneau huppé

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Depuis plusieurs mois maintenant, deux écopoints sont installés sur le territoire de notre Commune.

Le premier se trouve sur le parking de la Poste à l'angle de la rue Charles de Gaulle et de la rue Briand, le second à proximité du parking sis rue Jean Moulin.

Ces P.A.V. (Points d'Apport Volontaire) comprennent :

- Un conteneur de 3m³ pour la collecte du verre.
- Un conteneur de 4m³ pour la collecte des papiers.
- Un conteneur de 4m³ pour la collecte des emballages plastiques.
- Une poubelle.

Chaque emplacement a été choisi par la Commune en concertation avec le District de l'Agglomération Belfortaine et est en outre équipé d'une plate-forme sur laquelle reposent les conteneurs ainsi que d'une signalétique matérialisant l'emplacement du P.A.V. et rappelant les consignes de tri.

La collecte du verre est en régie. La quantité de verre collecté à Offemont en 1996 s'est élevée à 105 tonnes.

La collecte du papier a été confiée à la société SOREPA de Sausheim.

Fondée sur l'apport volontaire, l'utilisation de ces écopoints demande à chacun d'entre nous une véritable attitude d'écocitoyen.

Philippe NAAS



L'AGENCE DÉCENTRALISÉE DE L'OPDHLM

Inaugurée par les responsables des collectivités territoriales et les élus du département le 13 février 1997, l'agence nord de l'office public départemental HLM fonctionne en réalité depuis le début du mois de décembre 1996 à Offemont. Cette agence, première d'une série de quatre, a pour but d'assurer une gestion de proximité.



9 personnes travaillent en effet, au plus près des locataires, sur le terrain, avec pour seul souci, la gestion des problèmes courants des 3000 logements du secteur. Tout ce qui pourra se traiter sur place se traitera sur place.

Jean-Paul Moutarlier, chef d'agence, est assisté par une équipe de techniciens et d'administratifs qui comprend :

- Deux responsables de secteur.
- Un technicien.
- Un agent administratif.
- Un ouvrier polyvalent d'entretien.
- Deux agents de gestion locative.
- Un agent d'accueil - secrétariat.

Une trentaine de gardiens sont rattachés à l'agence.

*Jean-Pierre Chevènement,
Christian Proust et Michel Plomb
(Président de l'office)
lors de l'inauguration de l'agence.*



Cette équipe a charge de la gestion de logements répartis sur Belfort, Offemont, Valdoie, Giromagny, Saint-Germain le Châtelet, Anjoutey, Auxelles, Etueffont.

Deux antennes : Dardel à Belfort, l'Arsot à Offemont et un point d'accueil à Giromagny continuent à fonctionner sous son égide.

Cette agence se veut au cœur des petits soucis du quotidien, qui, s'ils ne sont pas ou mal résolus, peuvent faire franchir la frontière entre le bien vivre et le mal vivre ; y seront traités entre autres les impayés, les troubles de voisinage, les réparations d'entretien courant et l'entretien général.

La décentralisation en agence a pour sens de privilégier, dans la proximité, les relations quotidiennes avec les locataires.

Philippe NAAS

CHAUFFAGE - SANITAIRE - COUVERTURE

ENTREPRISE ETTWILLER

11 bis, rue de Saverne - 90000 BELFORT - Tél. 03 84 21 26 66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

**BEAUME COUVERTURE
ZINGUERIE**

**Bardage - Charpente
Pose de velux**



30, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT

Tél./Fax : 03 84 26 26 38

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La section des J.S.P. d'Offemont compte à son effectif douze enfants de dix à seize ans. Ils sont encadrés par cinq adultes : un caporal titulaire du monitorat et quatre sapeurs diplômés de l'AFPS et du CFAPSE.



La section est déclarée en tant qu'association loi 1901 depuis le 30 mai 1996. Les formateurs enseignent à ses membres un programme qui leur permet d'obtenir le niveau du stage de base sapeur pompier ainsi que le diplôme d'AFPS.

Leur planning de manœuvres est établi pour l'année ; celles-ci se déroulent le dimanche matin avec une unique pause de quinze minutes.

Il faut savoir également que les J.S.P. participent régulièrement au téléthon, aux différentes cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre, Chérumont) et à de nombreuses épreuves sportives.

Nous avons la chance de travailler avec des collègues du C.S.P. de Belfort et du S.D.I.S. qui nous prêtent du matériel, ainsi que des supports pédagogiques.

La Mairie nous attribue un budget avec lequel nous achetons du matériel, de l'habillement, et des supports pédagogiques également.

Nous travaillons en collaboration étroite avec les parents pour éviter les différends, ainsi que les problèmes scolaires ; nous les remercions pour la confiance qu'ils nous accordent.

En conclusion, les enfants qui composent la section sont formidables et courageux, je leur souhaite de réussir dans leur désir de devenir des sapeurs pompiers volontaires ou professionnels.

Merci à tous.

Caporal Martial PARRENIN

COMMENT LA COMMUNE D'OFFEMONT AIDE A LA RÉINSERTION DE JEUNES DÉLINQUANTS

C'est pour lutter contre la délinquance que la commune d'Offemont accueille, aux ateliers municipaux, depuis plusieurs années, des personnes majeures condamnées à des peines de travail d'intérêt général.

Or, un certain nombre de mineurs sont également concernés par ces mesures. La commune d'Offemont a donc sollicité auprès du Juge des enfants son inscription sur la liste des travaux d'intérêt général : le Conseil municipal a délibéré en ce sens le 29 janvier 1997.

En effet, introduite dans le Code pénal depuis 1993, la réparation est proposée au mineur par le Procureur de la République ou la juridiction chargée de l'instruction comme alternative à la sanction pénale (amende dont le délinquant, la plupart du temps insolvable, est incapable de s'acquitter, ou peine d'emprisonnement).

Cette mesure permet au jeune délinquant de «payer» sa dette envers la société en accomplissant, gratuitement, au profit d'une municipalité, ou d'une association, des travaux (généralement d'entretien, de nettoyage ou de jardinage).

De nombreuses communes, conscientes des risques que l'emprisonnement fait courir à des jeunes, eu égard à la promiscuité, dans les prisons, entre délinquants chroniques et irrécupérables, et jeunes délinquants qu'il est encore possible de réinsérer, ont accepté de prendre à charge, pendant quelques jours ou quelques mois, de jeunes délinquants.

A Offemont, depuis 1996, cinq d'entre eux ont été accueillis aux ateliers municipaux, pour des durées variant, selon les personnes, de 80 à 150 heures : ils ont été chargés de travaux de tonte, d'élagage, de peinture, etc...

De l'avis des employés municipaux chargés d'encadrer ces jeunes, l'expérience est globalement positive : elle sera donc poursuivie.

Françoise BOUVIER



*1ère radio
locale FM*

Centre Commercial des 4 As
90000 Belfort

Tél. 03 84 57 90 90

Le Préfet a manifesté son souhait de visiter plusieurs cantons, dont celui d'Offemont

*Des échanges fructueux ont eu lieu
entre M. le Préfet,
les directeurs des services administratifs
et les maires du canton.*



Jérôme CLÉMENT,
Président du groupement d'intérêt économique
la Sept/Arte-La Cinquième,
refuse l'extension du 5^{ème} réseau dans notre région

Les programmes d'Arte continueront donc à ne pas être diffusés dans la majeure partie des foyers d'Offemont.

Tel est le sens du courrier de Monsieur Clément, que nous reproduisons, ci-dessous, in extenso :

«J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 8 octobre 1996 concernant le projet d'extension du 5^{ème} réseau dans votre région et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos programmes.

Malheureusement, j'ai le regret de vous informer que nous ne pouvons pas donner actuellement une suite favorable à votre demande.

En effet, la notification budgétaire pour 1997, si elle devait être confirmée par le Parlement, ne permettrait pas de financer l'exploitation de nouveaux services de diffusion.

Le GIE, formé entre la Sept/Arte et la Cinquième, est contraint de prendre cette décision qui vous l'avez compris, ne dépend pas de sa volonté.

En regrettant cette réponse négative...»

Privés de la diffusion d'une partie des programmes, les habitants d'Offemont, qui acquittent une redevance télévision identique à celle réclamée à des téléspectateurs plus favorisés, devront investir dans une parabole (combien de milliers de francs ?), s'ils entendent bénéficier de l'intégralité des prestations télévisées.

Philippe NAAS

BUVETTES SPORTIVES

Le décret n°97 - 704 du 8 août 1996 relatif aux dérogations temporaires d'ouverture de débits de boissons classées dans les groupes 2 ou 3, donne pouvoir au Préfet pour accorder aux associations qui en feront la demande, des autorisations temporaires d'une durée de 48 heures au plus dans la limite de dix par an.

Ce sont les associations concernées qui devront en faire la demande directement auprès des services compétents de la préfecture.

CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MOBILES

(Football, handball, basket...)

Suite à plusieurs accidents, dont certains mortels, survenus à l'occasion de l'utilisation de ces équipements, un décret ministériel daté du 4 juin 1996 fixe dorénavant les exigences de sécurité auxquelles ils doivent répondre, qu'ils soient utilisés en salle ou en plein air, réservés «au jeu» ou à la compétition.

L'Association des maires du département, en coordination avec les différents services de l'Etat, dont la Direction départementale de la jeunesse et des sports, a donc mis au point une procédure de contrôle de ces équipements et proposé aux différentes municipalités l'intervention d'un agent pour effectuer les contrôles en présence et sous la responsabilité du Maire.

La totalité des équipements de la commune a donc été contrôlée et les rapports de tests consignés en Mairie, grâce à l'intervention de ce service d'aide au contrôle, facturé 100 francs par agrès.

Philippe DUBOIS

SPORTS

Deux plates-formes multisports sur la commune dès juillet

La commune possède, depuis déjà plusieurs années, un équipement sportif étoffé, notamment dans les domaines du foot, du tennis et de la pétanque.

Les terrains, très utilisés par les associations sportives non seulement offemontoises mais aussi extérieures à Offemont, ne permettent pas néanmoins la pratique d'activités nouvelles telles que le basket, le volley, le hand, etc...

Cette lacune va donc être comblée dès le mois de juillet, avec l'installation au complexe sportif du Centre, et dans le quartier de l'Arsot, de deux espaces de sports et loisirs.

Ces espaces seront constitués d'enceintes modulaires intégrant des buts de handball et de basket, des poteaux permettant la fixation de filets de volley ou de tennis. La pratique du street hockey y sera bien entendu possible comme toute autre activité sportive.

Ces aires de sports seront libres d'accès : les jeunes et les moins jeunes pourront donc «à pleins poumons» s'adonner à leurs pratiques favorites, dans un cadre agréable et fonctionnel, et quand ils le souhaiteront.



BILAN DES DIFFÉRENTS CLUBS

1° - Football

- **UAO (Union Arsot Offemont)** par Monsieur Kaddouri et Monsieur Bouleloui dja

L'Union Sportive de l'Arsot a vécu et bien vécu. Ce club, qui a su faire la joie des jeunes et des moins jeunes, joueurs et bénévoles, pendant de nombreuses années, tout en réussissant son accession à la promotion de ligue en 1995, jouera dorénavant sous le signe UAO ou Union Arsot Offemont.

Cette évolution est le fruit d'une réflexion visant à mieux intégrer le quartier de l'Arsoit à la Commune d'Offemont, ce qui a débouché sur une modification complète des structures dirigeantes et des statuts de l'association.

Outre cette évolution, la saison 1997-1998 devrait voir la naissance d'une équipe de basket, qui souhaitons-le, saura suivre l'exemple de ses aînés.

Gageons que l'UAO, très impliquée dans la vie sociale et sportive de son quartier, fera encore vivre de bons moments à tous pour les saisons à venir.

Les principaux résultats de la saison écoulée sont les suivants :

- Les seniors A se maintiennent en promotion de ligue et terminent la saison en 4^{ème} place.
- Les seniors B terminent la saison en première place de leur groupe et accèdent ainsi en 2^{ème} division de district.
- Les moins de 17 ans inscrits en championnat de ligue sont 2^{èmes} de leur groupe pour la phase automne et 1^{ers} pour la phase printemps.
- Les moins de 15 ans sont 4^{èmes} de leur groupe en championnat de district.
- Les benjamins se retrouvent 2^{èmes} de leur groupe en phase automne et 6^{ème} de leur groupe en phase printemps honneur.
- Les poussins sont quant à eux 2^{ème} de leur groupe en phase automne promotion.

■ **L'AJO (Association Jeunes Offemont)** par Madame Braconnier et Monsieur Cayot

Un petit noyau de dirigeants et des entraînements assurés par Jean-Luc Braconnier, Farid Zenini, Jean-Pierre Naal, Youssef Zenini, Thierry Brun, Jean-Louis Irig, Monsieur Varvatis, des transports pris en charge bénévolement par Messieurs Buchwalter, Ollier, Clerc, Walter, etc..., permettent à l'AJO de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.



Les jeunes de l'UAO

Le Club compte en effet plus de 70 licenciés dont près de 50 jeunes.

Après la victoire de la coupe du District 90 par les pupilles et l'accession en 2^{ème} division du district pour les seniors, la saison 1996-1997 se termine par un bilan honorable pour toutes les équipes.

L'AJO remercie ses principaux sponsors pour les investissements essentiels à la vie du Club : Messieurs Racine, traiteur à Valdoie, Jardon, carrossier à Offemont, le Bar tabac le Briand à Offemont, l'entreprise Casoli à Offemont, et l'entreprise MGO à Offemont, ainsi que tous les commerçants et habitants d'Offemont ayant participé à son bon fonctionnement à l'occasion des différentes manifestations organisées.



L'AJO

■ AS Offemont

Le comité est composé de Messieurs Emilio Santilli (Président d'honneur), Didier Bretagne (Président), Christophe Clément (Vice-Président), Eric Bardot (Trésorier), Christian Clément, Guy Di Cristo, Jean-Pierre Santilli, Michel Santilli, Alberto Riveiro, dirigeants, Luciano Santilli (Arbitre), et de Madame Sandrine Ferney, secrétaire.

Deux équipes sont inscrites en championnat :

- L'équipe A évolue en 2^{ème} division de district. Elle s'est classée 10^{ème} de son groupe.
- L'équipe B est en 3^{ème} division et a fini 11^{ème} de son groupe.

L'effectif de l'AS Offemont est de 35 joueurs.

Le Président, Monsieur Bretagne, et le Vice-Président, Monsieur Clément, tiennent à remercier leurs nouveaux sponsors, l'Hôtel Mon Village, Est Recyclage, la SARL WILLIG, et le CIAL, qui leur ont permis d'acquérir deux nouveaux jeux de maillots complets.

Dernière minute : AJ - AS : la fusion ?

2° - Tennis Club d'Offemont



Equipe I : NOGUERA Marc - QUARTESAN Cédric - JACOBÉ Christophe - LESSEIGNE Eric - BIRGAND Emmanuel. "Le jour de la montée".

Depuis 1990, les joueurs et joueuses du Tennis Club d'Offemont ont remporté autant de rencontres que l'équipe de France de Coupe DAVIS !!!

Cette nouvelle année de tennis s'annonce donc comme celle de tous les succès, pour les joueurs et joueuses d'Offemont. Depuis maintenant plus de 7 ans, les équipes du Président FURSTOS ont remporté plus de matchs en compétition officielle que l'équipe du capitaine NOAH. Pour vous en convaincre, voici présenté succinctement le palmarès du TCO :

- 1990 : Le TCO engage une équipe hommes de compétition en Départementale 2.
- 1992 : Le TCO engage une équipe femmes de compétition en Départementale 2.
- 1993 : L'équipe hommes accède en Départementale 1.
- 1994 : Après la finale Départementale 1 remportée, l'équipe hommes accède en Régionale 4. Une deuxième équipe hommes est alors engagée en Départementale 2.
- 1995 : L'équipe 1 gagne son billet pour la Régionale 3 ; l'équipe 2 accède à son tour en Départementale 2.
- 1996 : L'équipe 1 accède à la Régionale 2.

L'équipe 2, sur les traces de sa grande sœur, remporte la finale Départementale 1 et accède ainsi à la Régionale 4.

Six joueurs et joueuses qualifiés pour le trophée national COCA-COLA du CAP d'AGDE.

- 1997 : Le TCO engage une troisième équipe hommes de compétition en Départementale 2.

Que de récompenses pour un si petit club, qui en l'espace de seulement sept années, a su se hisser parmi les deux meilleurs clubs de tennis du Territoire de Belfort, et ainsi inciter les sportifs à venir pratiquer la petite balle jaune sur les courts extérieurs du Tennis Club d'Offemont. L'engagement récent d'une troisième équipe hommes en est d'ailleurs la preuve formelle.

Si les résultats reflètent bien tous les efforts engagés par le comité du TCO dans le domaine de la compétition, mais aussi dans l'École de Tennis représentée par les jeunes de la commune, le problème connu de notre club est toujours le même : PAS DE COURTS COUVERTS !!!

Néanmoins, nous avons reçu, de Madame le Maire, l'assurance d'une participation importante de la commune pour la couverture du court numéro 3.

En effet, comment se maintenir parmi l'élite tennistique et développer une politique d'évolution si les infrastructures ne nous le permettent pas ?

Nous allons créer une école de tennis adultes et nous souhaiterions de nombreuses adhésions. N'hésitez pas à nous rejoindre au sein du club où vous serez très bien accueillis, en toute convivialité.

3° - Amicale de pétanque d'Offemont



M. ROUILLON - Vice président.

L'amicale de pétanque d'Offemont, créée en 1989 par Monsieur Midey, qui en est le Président actuel, a réussi cette année à placer ses joueurs parmi les meilleurs à l'occasion des différentes manifestations sportives organisées au niveau départemental. Cela laisse augurer de bons moments sportifs à l'occasion des championnats régionaux et nationaux auxquels participeront les meilleures équipes.

L'énergie déployée par l'équipe dirigeante tout au long de cette année permet ainsi à ce club, fort d'une soixantaine d'adhérents (ils étaient trente seulement il y a un an), d'accéder aux meilleures places.

Voici les principaux résultats et projets :

- Championnat départemental corporatif remporté par Monsieur Hamadi.
Monsieur Schwartz représentera le Territoire de Belfort au championnat de France qui se déroulera les 13 et 14 septembre à Lure.
- Championnat départemental triplette provençale remporté par Offemont.
Messieurs Hamadi, Catherine, Robec représentent le Territoire de Belfort au championnat de France qui se déroule en ce moment à Hyères.
- Championnat doublette toutes catégories : l'équipe minime d'Offemont formée par Messieurs Bakac et Rieth Michael est championne départementale, et qualifiée pour un championnat de ligue Franche-Comté qui se déroulera à Giromagny.
- L'équipe seniors masculins formée de Messieurs Fradin et Cheveau a perdu en finale mais ceux-ci ont été sacrés vice-champions du Département. Deux autres équipes d'Offemont ont perdu en quart et demi finale.
- Championnat doublette : l'équipe d'Offemont composée de Monsieur Rieth Antoine et de Madame Rouillon, perd en finale, mais ces deux joueurs sont sacrés vice-champions.
- Championnat tête à tête : Monsieur Rieth perd en demi finale, Monsieur Schwartz perd en finale, et est sacré vice-champion.
- Championnat triplette ligue : l'équipe d'Offemont est allée en finale, composée de Monsieur Cheveau, Monsieur Fradin, Monsieur Schwartz qui représenteront la ligue de Franche-Comté au championnat de France qui se déroulera fin juin à Chartres.
- Championnat triplette du Département : l'équipe minimales d'Offemont composée de Monsieur Rieth Michael, Monsieur Voisinet et Monsieur Bakac perd en finale mais les joueurs sont sacrés vice-champions du département.

*Philippe DUBOIS
et tous les Présidents
des Clubs sportifs*

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. WILLIG

au capital de 150 000 Francs

79, rue Aristide Briand

90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 05 50 - Fax 03 84 26 81 43



LES ENTREPRISES RECOMMANDÉES EDF

CHALEUR-ELEC



LA SOCIÉTÉ DE TIR DE LA MIOTTE A 90 ANS

La société de tir «La Miotte», dont le stand est situé au «Martinet» à Offemont, est une des plus vieilles sociétés sportives du département.

La société fut fondée en 1907 par Pierre Dollfus, PDG des usines DOLLFUS NOACK de Valdoie.

Il était entouré d'Edmond Passard et Paul Azzis. Cette nouvelle société implanta son stand de tir sous le Mont, l'actuelle école du quartier. C'était à l'époque un des plus beaux stands de France, dans lequel furent organisés en 1923 les championnats de France, uniques dans les annales de Franche-Comté.

La société comptait entre 1907 et 1914, mille cents membres civils et militaires, un record régional.

Après la guerre de 1914-1918, la société comptait encore 350 membres, et puis vint 1927, année où la société fut transférée au «Martinet» à Offemont. L'inauguration eut lieu en 1928. La société comptait alors encore 250 membres, animée toujours par son président fondateur et bienfaiteur P. Dollfus, entouré d'anciens de 1914-1918 comme E. Marlin, A. Ronot, A. Brunner, A. Aria, G. Schill, J. Chevrolet, H. Passard, M. Masson, L. Imhof et bien d'autres sympathisants.

C'était la grande époque où les officiers se rendaient à cheval au stand pour tirer au pistolet, le tir roi de l'après-guerre.

Ce fut aussi l'époque où les mousquetaires de «La Miotte» furent sacrés champions de France jeunesse avec Linder, Bindar, Denier.

Puis 1940-1945, époque de la guerre où le stand, bien gardé par J. Chevrolet, était réquisitionné par les allemands qui y effectuaient leurs entraînements à 200 m.

L'après-guerre fut marqué par la transformation des disciplines de tir. Ce fut l'époque des tirs à la carabine et puis aussi, ce fut l'époque marquée par la disparition en 1959 du président Dollfus. Il fut remplacé par le président Jules Riebert, capitaine des pompiers de Valdoie dont le passage de 2 années fut hélas trop court pour un homme aussi médiatique et dynamique.

La présidence fut attribuée alors à André Ronot, président jusqu'en 1983.

La société, tout d'abord très affectée par les départs rapides des deux présidents, prit soudainement un nouvel essor grâce à la petite équipe dirigeante qui «manageait» le club.

Cette période se concrétisa par des résultats exceptionnels en 1977 «l'année du siècle» avec 9 médailles aux championnats de France dont 5 en or grâce à Elisabeth Lesou (triple championne et médaille de bronze aux championnats du monde), Didier Lesou, Gérard Grolleau et Yves Burtscher.

Plus tard, Yvette Loridat devint elle aussi championne dame.

Puis au départ d'André Ronot, ce fut Robert Aria qui, en 1983 prit la présidence.

Une rénovation importante du stand à long terme s'engageait alors avec Belfort en collaboration avec Offemont.

Réhabilitation intérieure du bâtiment principal avec salle d'accueil, salle de contrôle, nouveaux pas de tirs à 25 m, 50 m et 100 m, plus récemment un nouveau parking ; tout un ensemble d'infrastructures prêtes pour la création d'un stand à grande capacité complétant ainsi le projet d'un centre de formation régionale.

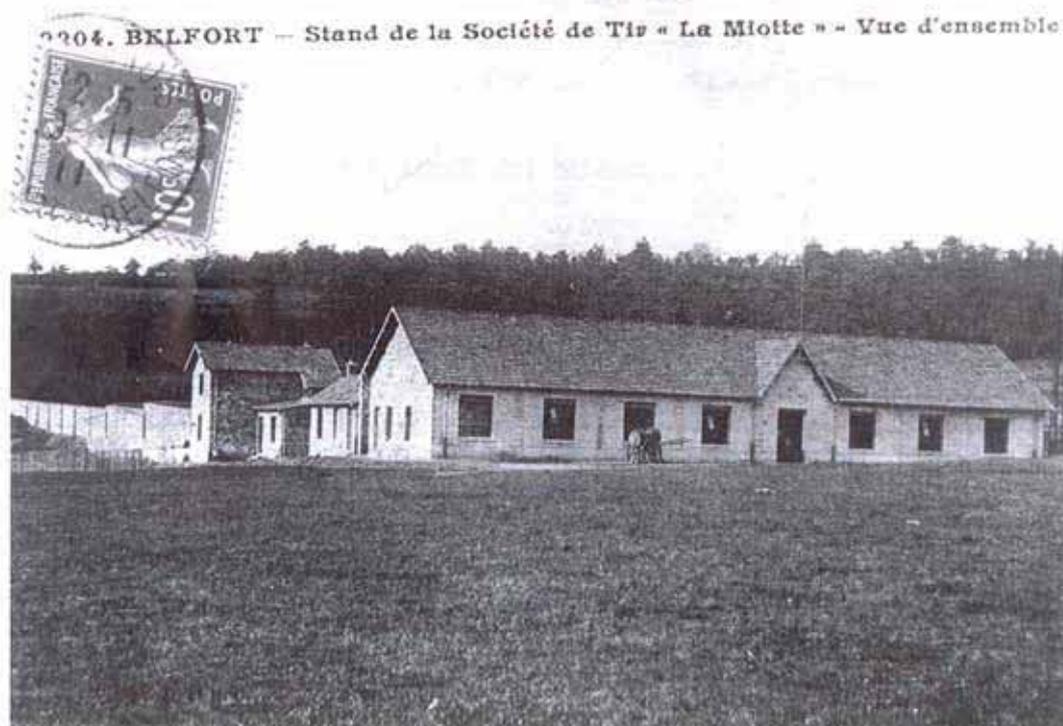
Tout un vaste projet sur Offemont pour lequel le président Robert Aria et le comité s'investissent actuellement, sans oublier bien entendu, la poursuite de l'école de tir pour les jeunes et le projet d'un grand stand de loisirs.

La société, qui compte actuellement 175 membres, s'est vue renforcée par des éléments majeurs tels que :

Philippe Heberle, champion olympique à Los Angeles et dirigeant national. Ce dernier organise déjà à Offemont des stages nationaux avec les membres des équipes de France parmi lesquels il est intéressant de citer la jeune Séverine Pellegrini actuelle championne de France juniors, Isabelle Heberle plusieurs fois championne de France sélectionnée olympique à Barcelone, et Régine Ruez vice-championne nationale, toutes trois sociétaires de La Miotte.

Tous ces sportifs de haut niveau, les infrastructures en cours de réhabilitation finale, les activités de la société, les bons résultats d'ensemble, la renommée de la société permettent au président Robert Aria et son comité de regarder l'horizon 2000 avec optimisme pour faire de «La Miotte», une société polyvalente à grande capacité régionale digne du département.

Robert ARIA





100 ans...

*M^{me} ABLITZER,
une vie bien remplie.*

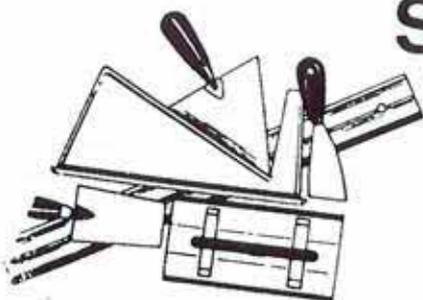
Toutes nos félicitations !

Une grande famille.



TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS

S.A. SCHENINI



76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 03 84 26 03 88

ÉTAT-CIVIL



LA VIE EN BLEU



NAISSANCES - Fin de l'année 1996

- AUBERT Cynthia Madeleine Patricia - 15 Juillet 1996 à BELFORT
- AUBERT Matthew Jack Max - 31 Octobre 1996 à BELFORT
- BELKATTAL Anis Achraf - 31 Juillet 1996 à BELFORT
- BENSMAINE Sabrina - 2 Novembre 1996 à BELFORT
- BONNET Coralie Andrée Monique - 26 Décembre 1996 à BELFORT
- BOULEMNAKHER Bilel - 14 Octobre 1996 à BELFORT
- BOUSSALEM Myriam - 21 Juin 1996 à BELFORT
- BRICE Valentin - 11 Octobre 1996 à BELFORT
- CHALMEZ Mélanie Elise Adeline - 15 Octobre 1996 à BELFORT
- CLEMENT Nicolas Christian Arnaud - 4 Décembre 1996 à BELFORT
- CLERC Dorine Monique Christine - 11 Septembre 1996 à BELFORT
- CLERC Florian Marc Johnny - 26 Mai 1996 à BELFORT
- DECHAMBENOIT Loic Bernard Bruno - 19 Août 1996 à BELFORT
- DECLERCQ Quentin Gaston Roger - 5 Juin 1996 à BELFORT
- DJOGO Emma Esthel Camille - 31 Juillet 1996 à BELFORT
- DOGAN Selin - 17 Juin 1996 à BELFORT
- DUBOIS Marie-Neige Evelyne Liliane - 17 Octobre 1996 à BELFORT
- HAMRI Laura - 19 Septembre 1996 à BELFORT
- KHELFA Soraya Moundjillali - 17 Mai 1996 à BELFORT
- LICHTER Alan Daniel Michel - 28 Novembre 1996 à BELFORT
- MARSOT Bryan Raymond - 11 Juillet 1996 à BELFORT
- MICHE Lolita Sylvie - 27 Septembre 1996 à BELFORT
- MICHEL Hugo - 5 Novembre 1996 à BELFORT
- MKHANNET Imane - 26 Octobre 1996 à BELFORT
- MOUHSSIM Loubna - 20 Juin 1996 à BELFORT
- NGUYEN VAN KHANG Pauline Angélique Danièle Dominique - 20 Juin 1996 à BELFORT
- NOUICHEF Redwane - 19 Novembre 1996 à BELFORT
- OLLIER Livia - 6 Juin 1996 à BELFORT
- ORSOGLU Ayse - 7 Octobre 1996 à BESANCON
- POLAT Selda Nur - 29 Septembre 1996 à BELFORT
- PORCHY Solène Marie Sylvie - 15 Juillet 1996 à BELFORT
- REGNARD Yoann Nedo Jean-Pierre - 15 Octobre 1996 à BELFORT
- RETAILLEAU Marie Christiane Francine - 19 Mai 1996 à BELFORT
- RIETH Cassandra Nadège Françoise - 17 Juin 1996 à BELFORT
- TRIRAF Salim Salah - 3 décembre 1996 à BELFORT
- WOLFF Steven Patrick Hervé Jonathan Alexandre - 27 Août 1996 à BELFORT
- ZIOLKOWSKI Séléna Anastasia - 1^{er} Juillet 1996 à BELFORT.

NAISSANCES 1997

- AURAN Paola Françoise - 8 Avril 1997 à BELFORT
- BELHANIA Lina - 2 Mai 1997 à BELFORT
- BENNAZOUZ Mariam - 4 Avril 1997 à BELFORT
- BOUTOUATOU Kenza - 26 Mars 1997 à BELFORT
- DUPONT Stéphane Louis Lucien - 24 Avril 1997 à BELFORT
- FERBER Benjamin André Christophe - 12 Mars 1997 à BELFORT
- JUGE Olivia Valentine - 21 Mai 1997 à BELFORT
- KAUFFMANN Fanny Jennifer - 29 Avril 1997 à BELFORT
- KAYIR Emre - 9 Mars 1997 à BELFORT
- NAAS Arthur Georges Edmond Marcel - 3 Février 1997 à BELFORT
- NASS Quentin Michel José Denis - 7 Mars 1997 à BELFORT
- REINICHE Dylan Joseph Lambert - 28 Février 1997 à BELFORT
- ROY Louis Arthur Antonio - 28 Mars 1997 à BELFORT
- TOSOLINI Lorenzo André Daniel - 27 Janvier 1997 à BELFORT.

MARIAGES - Fin de l'année 1996

- Mariage de Abdelaziz MAIRIF et de Fadila CHAIB, du 8 Juin 1996
- Mariage de Mathieu JAEGER et de Bernadette Michelle DELGRANGE, du 22 Juin 1996
- Mariage de Didier Marcel Jean-Pierre LAYE et de Peggy KIENER, du 28 Juin 1996
- Mariage de Gilles Bruno OBERON et de Valérie Yvette CHOFFARD, du 29 Juin 1996

- Mariage de Pascal Maurice Jacques DURAND et de Bénédicte Aline Elisabeth WOLFF, du 6 Juillet 1996
- Mariage de Guido Peter PONSIOEN et de Florence JAHIER, du 27 Juillet 1996
- Mariage de Dominique Gabriel Noël NOVELIN et de Habiba AYED, du 3 Août 1996
- Mariage de Pierre Georges BABBIT et de Stefi Anniina MUSAKKA, du 10 Août 1996
- Mariage de Saïd MAHROUCHI et de Marie-Madeleine Renée UNTERSEE, du 24 Août 1996
- Mariage de Taoufik BEN CHAOUACHA et de Christine Ginette Olga ROUSSEL, du 31 Août 1996
- Mariage de Gilles Eric TOURNIER et de Emmanuelle Noële VALY, du 5 Octobre 1996
- Mariage de Mohammed OUADDAH-BENSALAH et de Fatma SABER, du 9 Octobre 1996.

MARIAGES - Année 1997

- Mariage de Terry Lee ELWOOD et de Nora ZELLAGUI, du 15 Mars 1997
- Mariage de Jean François Marius AURAN et de Palmira VIEGAS MARTINS BERNARDO, du 19 Avril 1997
- Mariage de Nabil TAMASSILI KHANJI et de Linda SAHRAOUI, du 17 Mai 1997
- Noces d'Or Di Cristo, le 5 Avril 1997.

DÉCÈS - Fin de l'année 1996

- Décès de André Joseph CORDIER, âgé de 59 ans, le 22 Mai 1996 à OFFEMONT
- Décès de Rachid AMARA, âgé de 41 ans, le 1^{er} Juin 1996 à MONTBELIARD
- Décès de Gisela POSS, veuve VU VAN, âgée de 69 ans, le 5 Juin 1996 à BELFORT
- Décès de Rebica BOUSSAHA, âgé de 66 ans, le 26 Juillet 1996 à BELFORT
- Décès de Nathalie Véronique Corinne LAURENCON, âgée de 28 ans, le 1^{er} Octobre 1996 à OFFEMONT
- Décès de Simonne Marie Marcelle MAUDRUT, épouse GIROT, âgée de 85 ans, le 9 Octobre 1996 à OFFEMONT
- Décès de Jacques Pascal Gaston BIANCHI, âgé de 57 ans, le 26 Octobre 1996 à BELFORT
- Décès de Micheline Andrée Aline VALLEY, épouse OGIER, âgée de 54 ans, le 8 Novembre 1996 à OFFEMONT
- Décès de René Joseph VRIEZ, âgé de 63 ans, le 19 Novembre 1996 à OFFEMONT
- Décès de Lucie Eugénie GUINET, veuve WERNER, âgée de 89 ans, le 20 Décembre 1996 à BELFORT.

DÉCÈS - Année 1997

- Décès de Jeannette Eliane Antoinette MARCHAL, veuve LOEBY, âgée de 77 ans, le 19 Janvier 1997 à ROUGEMONT-LE-CHATEAU
- Décès de Zygmunt CZEREDNY, âgé de 85 ans, le 6 Février 1997 à BELFORT
- Décès de Anna BLIND, veuve WILLIG, âgée de 93 ans, le 11 Février 1997 à BEAUCOURT
- Décès de Paul Raymond Hilaire LACREUSE, âgé de 66 ans, le 20 Février 1997 à BELFORT
- Décès de Frédéric Norbert Marcel GALLAND, âgé de 19 ans, le 28 Février 1997 à BELFORT
- Décès de Louis Maurice DUPRE, âgé de 74 ans, le 15 Mars 1997 à BELFORT
- Décès de Marian BENNAZOUZ, âgée de 1 jour, le 5 Avril 1997 à BESANCON
- Décès de Georges DEMERS, âgé de 56 ans, le 16 Avril 1997 à BELFORT
- Décès de Nasseridine Omar MALAGOUEN, âgé de 35 jours, le 7 Mai 1997 à BESANCON.

**Dans le cadre de la ZEP (Zone d'Education Prioritaire)
des actions communes sont entreprises par les écoles maternelles
et primaires de Jean-Macé et du Martinet,
en partenariat avec le Centre Socioculturel.**



NAISSANCE D'UN JOURNAL : TAM-TAM

Œuvre des 4 écoles, ce journal se donne pour objectif d'encourager les enfants à développer leur capacité d'expression écrite. Il se veut également un lien avec les familles et une source d'informations sur la vie scolaire.

Vous pouvez le soutenir en l'achetant aux enfants qui vous le proposeront 3 fois par an, au prix de 10 francs. Le bénéfice réalisé (environ 2,50 francs) versé aux coopératives scolaires, permettra de financer des activités éducatives au profit de tous les enfants.

Création de Contes

Cette activité, en prise directe sur l'imaginaire des enfants, encourage également leur plaisir d'écrire.

Les échanges des créations constituent ensuite des occasions de rencontres entre les enfants des différentes classes et écoles.

Les parents pourront également prendre connaissance des productions de leurs enfants : albums, diapositives, saynètes les feront entrer dans le monde d'«Hercule, le géant», de «Vaisorium et son ballon», du «Voyage de bison», et de bien d'autres héros...

Rencontres conviviales

A l'initiative des élus du comité des parents d'élèves de Jean Macé, deux rencontres ont déjà eu lieu.

La dernière en date, un pique-nique au Champ de Mars, a réuni de nombreux parents accompagnés de leurs enfants et de quelques enseignants.

Après le repas, occasion de savourer les spécialités de nos cuisinières, enfants et adultes participèrent avec fougue, aux jeux organisés par Calou, Joëlle et Jean-Noël.

Annette Tissot

*Pour la première fois,
la parole est donnée au Groupe d'Opposition
dans la revue municipale.*

Composition du groupe :

*Claude MOUGENOT, Jean-Pierre MONIOT, Albert MOUGENOT,
Gilbert WILLIG, Ginette PICHOT, Alain SALOMON.*

Michel VIARD

ARTISAN PLÂTRIER

10, rue de la Rosemontoise 90300 OFFEMONT

☎ 03 84 26 29 58



GROUPE D'OPPOSITION

Depuis 1995, le groupe d'opposition au Conseil Municipal d'Offemont dénonce la gestion de la nouvelle équipe : l'augmentation des dépenses fait courir des risques sur le bon équilibre du budget de l'ancienne municipalité. Offemont ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens.

Les Offemontois ont déjà commencé à constater qu'ils paient et qu'il faudra encore continuer à payer l'addition par l'impôt bien sûr. Le groupe d'opposition vote contre le budget présenté par l'équipe en place et ne cautionne en aucune manière les décisions prises par la majorité en matière budgétaire.

Chacun et chacune a pu constater depuis un certain temps déjà la construction d'un rond point rue Aristide Briand. Plusieurs remarques concernant la fonctionnalité de cet aménagement ont été formulées (problème de sécurité aux arrivées de certaines rues). Il serait peut-être envisageable de réexaminer et de réétudier avec soin comment ces problèmes pourraient être résolus.

Le Préfet du Territoire de Belfort, sur ma demande, au mois de mars a rencontré les Maires du Canton. Cette réunion de travail a permis de faire le point et chacun a pu faire part de ses doléances au représentant de l'État. Madame le Maire lui a exposé et présenté quelques problèmes particuliers qui à ce jour ne me semblent toujours pas résolus.

Je m'efforce, en tant que conseiller municipal et conseiller général à participer au maximum à la vie et au développement d'Offemont et du Canton en assistant à toutes les commissions dont je fais partie.

Enfin, l'actualité aujourd'hui nous conduit à formuler quelques inquiétudes par rapport au programme de la majorité nationale fraîchement élue. En effet, la création d'emplois publics, les contradictions et les avis divergents entre les différentes composantes de cette majorité (PC, verts, MDC, PS) font craindre une belle cacophonie pour l'avenir et ne prédisent rien de bon pour la France.

Claude MOUGENOT
Conseiller général du Canton
Conseiller municipal d'Offemont

GROUPE MAJORITAIRE

Offemont - Solidarité - Démocratie

Nous sommes un groupe dont les convictions, plurielles, sont fortes : les militants de gauche, et ceux qui ont la fibre écologique, côtoient et partagent les valeurs de ceux qui ne souhaitent pas avoir d'engagement partisan.

En commun, nous menons un combat d'idées : nous avons été élus pour servir, nous pensons qu'un homme en vaut un autre et que, dans une société trop durement frappée par le chômage, la solidarité est plus que jamais nécessaire.

Nous nous réjouissons de l'alternance et de l'existence d'une opposition au sein des institutions, parce que le pluralisme est la signature de la démocratie.

Mais, de toute notre âme, nous combattons le Front National qui fait son lit de la haine raciale.

Nous sommes convaincus que c'est le désespoir qui alimente, pour l'essentiel, ce parti.

Mais nous sommes aussi convaincus qu'il reste des raisons d'espérer : nous nous emploierons à vous convaincre en tenant quatre réunions publiques en 1997, comme nous l'avons fait en 1996.

Françoise BOUVIER
et le groupe Offemont - Solidarité - Démocratie



Agrément préfectoral
N° 1021 du 03.04.92

EST RECYCLAGE

59 rue des Commandos d'Afrique

90300 OFFEMONT

☎ 03 84 26 82 43

Fax 03 84 26 84 46

**DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS
DE L'INDUSTRIE AU PARTICULIER, SAUF
LIQUIDE ET PRODUITS TOXIQUES.**

RECYCLAGE DU CARTON

**PRISE EN DÉCHARGE DE TOUS
REMBLAIS ET MATÉRIAUX INERTES**

**FABRICATION ET VENTE DE BÛCHES, BÛCHETTES
ET LITIÈRE POUR CHAT EN BOIS COMPRESSÉ**

LOCATION DE BENNES ET D'ENGINS

**TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

TRANSPORT

Ouvert du lundi au vendredi

de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

